L'éducation dans les campagnes en question

1. Les documents:

Les deux textes présentés ci-dessous s'inscrivent dans un débat semi-public, commencé dans la deuxième partie du XVIIIe siècle, sur la nécessité d'éduquer les classes rurales. Les questions ou thématiques sous-jacentes à ce débat sont de différents ordres. Tout d'abord, l'éducation dont il est question concerne la population rurale et doit être d'utilité publique. Dans le cadre d'une société en expansion, espace de nombreux changements, et d'une réflexion sur la place de chacun dans un contexte économique en mutation, l'instruction des paysans doit contribuer à la construction d'un homme nouveau dans un monde nouveau. Si le débat porte principalement sur l'utilité politique et publique d'une telle éducation, rappelons que les réflexions d'alors se penchent également sur le bonheur individuel et social, ajoutant à la problématique de l'éducation la dimension philanthropique et émancipatrice chère aux Lumières.

Le premier document est rédigé par Mochard, pasteur à Bévillard, une commune près de Bienne. Son écrit remporte le prix décerné par la Société économique de Berne en 1763, dans le cadre d'un concours lancé sur la question suivante :« Quel est la meilleure méthode pour l'éducation du paisan relativement à l'agriculture ? ». Il est adressé directement aux parents des communes rurales et peut en ce sens, être considéré comme un véritable manuel d'éducation, parce qu'il aborde la question de manière complète et détaillée, se référant à des aspects pratiques de l'éducation. D'une certaine manière, l'auteur cherche à réhabiliter l'image du paysan, et à présenter la spécificité d'une éducation rurale, en la valorisant. Il incarne alors bien la position de la Société économique de Berne, qui vise la revalorisation des arts mécaniques et de l'agriculture au travers de l'éducation des populations rurales.

Le second texte est celui de Philippe Bridel Cyriaque, membre de la Société Helvétique ainsi que des Sociétés d'Histoire suisse et d'Histoire naturelle. Il fait des études de théologie à l'Académie de Lausanne, devient vicaire de Prilly par la suite, puis pasteur à Bâle, Château d'Oex et enfin Montreux. Son texte « de l'instruction publique des enfants du village » est postérieur de 30 ans au texte de Mochard, et est publié dans les Etrennes helvétiennes et patriotiques, un recueil annuel paru entre 1783 et 1831, qui adopte une posture patriotique. Bridel en est l'éditeur. Notons que les deux textes sont séparés par l'avènement de la Révolution helvétique, qui modifiera encore le regard porté sur l'éducation désormais abordée à l'échelle nationale. Le texte est donc rédigé en 1795, et n'est publié que peu après la Révolution, mais les notes antérieures sont conservées. Il y livre ses réflexions après plus de quinze ans passés au ministère pastoral. Le texte est envoyé au gouvernement de la République helvétique, dans le cadre d'un appel à projets fait par ce dernier, qui veut réformer l'instruction publique.





DOCUMENT 1: «Essai sur la meilleure methode pour l'éducation du paisan rélativement à l'agriculture», par M. Mochard, rev. Pasteur à Bévillard (URL: http://digibiblio.unibe.ch/digibern/)

I.

ESSAI

SUR LA MEILLEURE METHODE

POUR

L'EDUCATION DU PAISAN,

rélativement à l'agriculture.

PAR M. MOCHARD

REV. PASTEUR A BEVILLARD

dans la Prévôté de Mottier Eveché

Quam multas placida succresrit palmes oliva.

PIE'CE COURONNE'E.

A 2

ESSAI

SUR LA MEILLEURE METHODE

L'EDUCATION DU PAISAN,

rélativement à l'agriculture.

PAR M. MOCHARD

REV. PASTEUR A BEVILLARD

dans la Prévôté de Mottier Eveché ile Basle.

Quam multas placida fuccrofrit paimes oliva.
PIE'CE COURONNE'E.

A 2

XTX

するかるのであるのであることの

ESSAI

SUR LA QUESTION PROPOSE'E

Par la Soc. Oec. de BERNE.

Pour L'Anne'e 1763.

Quelle est la meilleure méthode pour l'éducation du païsan, relativement à l'agriculture.

Ordre des paisans est sans contredit un par le nombre que par l'importance de se travaux. Le nombre de ceux qui le composent égale, s'il ne surpresse la ceux qui le composent égale, s'il ne surpresse la ceux qui le composent égale, s'il ne surpresse la ceux qui le composent égale, s'il ne surpresse les occupations, se travaux sournissent non seulement aux choses de prémiére nécessité pour notre entretien, son industrie fournit même à notre luxe. En vain nous aurions à notre disposition les campagnes les plus vastes, dans les terreins les plus settiles, & sous le climat le plus doux, si nous manquons de laboureurs, ces prairies riantes, ces champs settiles, ces jardins délicieux, seront bientôt couverts de broussailles. Quelques années suffiront pour métamorphoser ces campagnes charmantes en déserts affreux. Il faut des hommes sorts & robustes, il faut des

Parmi un nombre asses grand de pièces de concours pour le prix proposé pour l'année 1763, la Société en a trouvé deux préférables; celle qu'on donne ici au public, & une autre en allemand qui a pour auteur; M. Stapper a Diacre à Diesbach proche de Thoune, &c. La grande ressemblance de ces deux essais a determiné la Société à partager le prix entre leurs auteurs, & à les imprimer chacune dans sa propre langue, dans une des editions seulement de ce recueil, avec omission de la traduction accoutumée.

ESSAISUR

hommes intelligens, qui d'une main vigourenfe, aillent fouiller dans le fein de la terre, les tréfors qu'elle réferve pour prix du travail & de l'industrie; sans quoi le manque des choses les plus nécessaires à la vie, la famine même succéderoient bien tôt à l'abondance.

Rien donc de plus injuste que le mépris que l'on a pour un état. d'une nécessité si indispensable, & rien de plus digne des soins vraiement patriotiques de la Société Oeconomique, que de s'intéresser à former par une éducation convenable à leur état, des cultivateurs propres à remplir avec succès une tâche aussi difficile que la leur.

Pour concourir à cette vuë falutaire je proposerai, 1°. La manière dont j'estime que le païsan doit s'y prendre pour avoir des ensans sains, les élever de façon à leur conserver la fanté, leur procurer la force & les qualités corporelles nécessaires pour fournir aux traveaux pénibles auxquels ils sont destinés.

- 2°. Je montrerai de quelle façon l'esprit & le cœur de ces ensans doivent être cultivés, pour en former des sujets propres à remplir dignement leur vocation. Ma prémière partie aura donc pour objet l'éducation physique des ensans. L'éducation morale sera le sujet de la feconde.
- 3°. Enfin, come ce n'est pas asses de proposer des préceptes, je tacherai dans une troisième





partie d'en faciliter & d'en encourager la pratique.

Si je voulois traiter les deux premieres parties avec toute l'étendue que le fujet exige, il faudroit remplir des volumes. Mais pour ne pas furpasser les bornes de ces fortes d'essais, j'abrégerai autant que possible, & passerai sous silence bien des choses qui ne seroient pas hore de place dans un ouvrage complet.

Comme la question proposée n'a pour objet que le païsan, en tant que sa vocation l'ap-pelle à être & à demeurer tel; c'est à lui que je vai m'adresser, en cherchant à accomoder mon stile à sa portée. Déclarant d'ailleurs, que les régles que je donne, je pretens ne les don-ner qu'à lui, étant dans la pensée, que les ci-tadins en général, les gens de conditions surtout, se trouveroient très mal, de suivre des régles d'éducation qui ne sont applicables qu'à des enfans nés de parens robustes, & accoutumés aux travaux corporels.

Prémiere partie.

Souhaites vous avoir un jour des enfans d'une bonne constitution, sains, robustes, & qui avec le tems soient en état de travailler gaiement avec vous? Je vous conseille, de ne pas vous marier trop jeunes. L'age de vingtcinq à trente cinq ans me paroit le plus pro-pre à un homme, & celui de ving deux à A 4

L'EDUCATION DUPAISAN. 9

d'un pére de même âge, ou plus vieux, viennent au monde chargés pour ainsi dire des années de leurs vieux parens, qui n'ont pu leur procurer une vigueur qu'ils n'avoient plus eux - mèmes, furtout s'ils ont été furchargés de travaux & de misére, ou exposés à des maladies pendant leur jeunesse.

Etes - vous dans l'âge convenable à vous marier? Choisissez - vous une épouse d'une bonne constitution, d'une taille avantageuse, qui foit forte & robuste, pleine de santé, d'une humeur gaïe, & qui soit telle qu'elle mérite tout votre attachement. Que quelques cents livres, quand ce seroit quelques milliers, ne vous portent point à épouser une fille débile, mal faine, de mauvaise humeur. Outre qu'elle vous rendroit malheureux, toujours malade elle-même, elle vous donnera des enfans débiles comme leur mére. Ce bien qui vous a féduit, ne pourra pas suffire à entretenir une femme & des enfans maladifs, & à payer les Médecins. Vous feul chargé du travail que votre femme & vos enfans auroient partagé avec vous, si vous vous étiés marié suivant votre goût; vous serés usé avant le tems, & ce bien qui vous a coûté la tranquillité de vos jours, ne paffera pas même à vos enfans. Combien de geis regrétent tout le tems de leur vie la folie qu'ils ont faite, de n'avoir re-cherché que le bien en se mariant! Laisses donc aux bourgeois des villes & aux gens de

MILSSAI SUR

vingta huit à la femme. Plusieurs raisons dois vent vous engager à ne point précipiter votre mariage, & à attendre que vous aiés atteint cet age ; mais je dois me borner ici à celle qui a pour objet l'éducation d'enfans propres à l'agriculture, c'est à dire forts & robustes.

Je dis que si vous vous mariés avant que d'avoir atteint cet age, auquel on est dans sa plus grande force, vos enfans participeront im-manquablement à la foiblesse de leurs parens, tout comme ils auroient participé à leur force, fi un mariage précoce ne les avoit pas énervé. Auffi les auteurs anciens attribuent la force extraordinaire, la taille avantageuse des anciens Germains, à la coutume de ne se marier qu'à l'âge de maturité. Je connois une Paroisse où l'on marie les filles dès l'âge de quatorze à dixhuit ans, & les garçons de feize à vingt. On peut dire avec vérité, que les péres, les méres, de même que les enfans nés de ces mariages précoces, se distinguent aisément de leurs voiprecoces, le diffinguent allement de leurs voi-fins par leur petite taille. Je ne doûte point que leurs forces ne foient proportionnées à l'apparence extérieure de leurs perfonnes, & que dans cinq ou fix générations ils ne foient, s'ils continuent à fe marier dès l'âge de puberté, un peuple de marionnettes.

Je ne voudrois pas non plus, que l'on at-tendit à être fur le retour de l'âge, pour travailler à fe procurer des enfans. Ceux d'une femme de quarante à cinquante aus, iffus



condition, la trifte ressource de se marier à contre-cœur, pour rétablir leur fortune, ou pour fatisfaire à leur ambition. Ces Messieurs ont des raisons qui ne vous regardent point. Pour vous, comprenés que vos vrais intérêts confittent, à épouser une femme de votre gout, sage, laborieuse & d'une bonne constitution, plûtôt qu'une qui ait un certain bien, mais qui soit mal partagée des qualités effentielles à la femme d'un laboufreur.

Ce conseil, eû égard au choix à faire lorsque l'on veut se marier, concerne les deux sexes également. Les filles étant appellées à faire les mêmes réflexions, & à suivre les mêmes régles que l'on vient de proposer aux garcons. Moienant quoi il y aura lieu d'espérer, que tels mariages seront bénits de familles faines, bien portantes, & qui un jour seront propres aux travaux de leur état.

Etant ainsi marié à une personne d'une bonne constitution & que vous aimés, il est à préfumer que votre femme fera bientôt enceinte. Alors vous devés redoubler vos attentions; fouvenés vous que ces attentions regardent l'enfant come la mére qui le porte dans son sein. Gardés vous de la brutaliser, de l'exposer la quelques peurs ou dangers, n'exigés & ne foufrés même pas qu'elle fasse de certains travaux qui pouroient etre dangéreux pour elle & pour son fruit, ni qu'elle se charge de fardeaux sur la tête. Ne l'exposés pas au risque de faire

Smin

quelque éhute, ni à quoi que ce soit qui puisse altérer sa santé. Car quelque rebuste que votre femme puisse ètre, elle l'est beaucoup moirs dans cet état qu'elle ne l'étoit précédemment. Surtout évités de la contredire, & de l'exciter à la colére, soyés au contraire doux & complaisant avec elle, & cherchés à l'égaier autant qu'il vous sera possible.

Pour ce qui regarde la nourriture, je ne suis nullement dans la pensée qu'il faille la géner. Qu'elle mange de tout ce qu'elle désiré, pourvu cependant que ce ne soit pas des choses évidemment mauvaises. Encore s'il s'agit de satisfaire à une de ces envies affés ordinaires aux femmes grosses, je ne voudrois pas qu'on l'en empechât absolument. On a vu des femmes dans cet état manger avec excès & impunément des choses les plus malsaines, quoiqu'elles sussent d'une complexion désicate. Je conseille seulement à votre semme de bien mâcher ses viandes, afin que la digestion s'en safte plus aisément, & qu'elle nourrisse son embrion d'un bon chyle. Par cette même raison, si elle a grand appetit, elle ne doit pas le satisfaire tout à coup, mais plûtot multiplier ses repas. Si au contraire elle sent des degoûts, si elle manque d'appétit, il faut l'exciter à manger, tant en lui en faisant comprendre la nécessité, qu'en lui procurant une diversité de mets, qui puisse la ragouter.

Son habillement doit être large, pour ne la géner

L'EDUCATION DU PAISAN. 13

constitution ferme & robuste, que l'on n'acquiert qu'à un certain âge, puissent avoir reçu d'eux les principes de ces avantages ? Comment se pourroit-il qu'un enfant conçu & nourri de parens usés par l'âge, les fatigues & les maladies, pût jamais jouir de cette constitution heureuse, si nécessaire au cultivateur? Ce se-roit solie de s'en flatter. Un tel enfant, quelques soins que l'on puisse prendre de son éducation, ne lera jamais en état de fournir aux travaux du laboureur. Mais si vous avés suivi les avis que je viens de donner, vous avés tout lieu d'espérer, que dans son tems, votre semme mettra au monde un enfant d'une bonne constitution, plein de fanté, & dont l'éducation vous sera beaucoup plus facile & moins dispendicuse que si vous les aviés negligés.

Votre femme ainsi heureusement devenue mére, doit pendant ses couches avoir un soin tout particulier de sa personne. Quelque robuste qu'elle puisse être, il ne saudroit que peu de choses pour déranger sa santé & celle du nouveau né, qui doit encore être nourri de sa substance, par le lait qu'elle lui donnera. Je lui conseille, quoiqu'en puisse dire sa sage semme, de ne pas laisser chausser sa chambre outre mesure, & si c'est en été de ne la point chausser du tout, mais d'être toujours à un air temperé. L'excès de chaleur & de froid lui seroient également nuisible. Je sais cette observation parce que s'ai vu de ces prétendues

géner en aucune façon, ses soulliers à talons bas & larges, afin que portant sur un sondement solide, elle ne risque pas de faire quelques chutes. Elles lui sont toujours périlleuses.

Si par fois votre femme se plaint des différens maux qu'elle sousre pendant sa grossesse, témoignés lui la part que vous prenés à ses incomodités; tàchés de lui faire comprendre que ce sont des suites ordinaires de l'état dans lequel elle se trouve. Ne vous hâtés pas de courir au Medecin. Surtout gardés vous bien de la remettre entre les mains de ces empiriques, qui n'ont pour tout mérite que le nom de Medecin, qu'ils ont usurpé & qu'ils deshonorent. La mére & l'enfant pouroient être la victime de votre consance téméraire. Si la maladie de votre semme est cependant telle que le secours du Medecin lui soit indispensable, consultés celui qui non seulement passe pour le plus éclairé, mais surtout pour le plus prudent. Il aura soin sans doute de ne pas surcharger sa patiente de remédes, encore plus de ne lui en point donner qui puissent nuire à son fruit.

Ne vous imaginés pas que toutes ces précautions pour avoir des enfans forts & robuftes, foïent indifférentes. Vous devés les envifager come très importantes. En effet quelle apparance que des enfans qui tienent leur exiftence de parens, qui, à cause de leur jeunesse, n'ont pas encore cette force de corps, cette

ESSAISUR

sages semmes de village chausser les chambres des acouchées jusques à les sussoquer, pour ainsi dire, ce qui est très dangéreux pour leur santé.

Je n'entrerai point ici dans le détail de tous les soins à prendre de la mére & de l'ensant, immédiatement après l'accouchement. Je dirai seulement, que la mére doit, après les douleurs & les satigues qu'elle vient d'essure, se donner du repos, ne point se remuer du tout pendant quelques heures. On ne doit point la faire parler, ni lui donner suivant ses desirs son ensant à caresser, (c'est ordinairement la prémière chose qu'elle demande) encore moins lui laisser voir la grande lumière, soit du solieil, soit de la chandelle, ceci nuiroit beaucoup à sa vue. Si vous n'avez point de rideaux aux senètres & au lit de l'accouchée, vous y supléés avec des draps, que vous suspendrés à leur place, ou d'une autre façon.

Deux ou trois heures après la délivrance de l'accouchée, on pourra lui faire prendre un foible bouillon. On pourra peu à peu les lui donner plus nouriffans, pour lui faire recouver fes forces. Gardés vous bien dans les prémiers jours de lui donner du vin à boire, ce feroit un poifon & pour la mére & pour l'enfant, furtout s'il n'étoit pas bien trempé. L'acouchement a occasionné une si grande révolution dans le corps, il a été tellement affoibli, & l'estomac si dérangé, qu'une nourriture folide

ne manqueroit pas de dégénérer en pourriture, & pouroit entrainer les plus dangéreuses suites. Il faut donc user de régime, & plutôt souscir de la faim, que de la fatisfaire aux dépens de fa santé. Le vin dans ces prémiers jours oauferoit infailliblement peu ou beaucoup de siéwre; il vaut mieux s'en abstenir absolument, & user d'une bonne tisane.

Ces trois ou quatre prémiers jours écoulés, on donnera à l'accouchée de bons bouillons, & fur la fin de la prémiere femaine, on lui fera prendre par degré une nourriture plus folide, en observant de ne lui en donner que peu & fouvent, quelque grand appétit qu'elle puisse avoir. On pourra ensuite lui servir un peu de bon vin blanc, détrempé d'autant d'eau, le tout pas trop froid. S'il est possible d'avoir du veau, je conseillerois à l'accouchée de s'en fervir par préférence à toute autre viande, furtout pour ses prémiers bouillons, & pour les prémiéres viandes qu'elle mangera. Elle doit s'abstenir pendant ses couches de toutes viandes salées & de fromage. Il ne lui est permis d'en user, que lorsqu'elle sera bien & heureusement relevée.

J'ai vu des semmes de païsans si robustes qu'elles se levoient, & faisoient leur petit ménage, quelques jours après être délivrées, & même dès le lendemain de leurs couches. Ce que toute personne raisonnable ne peut que désaprouver souverainement, en blamant également.

L'EDUCATION DU PAISAN. 17

à fortir, que ce ne foit pas pour s'exposer à des grandes chaleurs, ou à sentir un grand froid. Je dois dire à cette occasson, que je désaprouve l'espèce de nécessité que la coutume impose aux accouchées, en bien des lieux, de faire leur prémière sortie pour aller à l'église. Je conviens, que rien n'est mieux ni plus juste dans une pareille circonstance, que l'empressement d'une semme à se rendre dans le temple du Seigneur, pour lui témoigner sa juste gratitude. Mais aussi ce bon Pére n'éxige pas d'elle, que sauvée heureusement de la multitude de dangers auxquels sa situation précédente l'assujettissoit, elle s'expose volontairement à ceux qui peuvent en être la suite. Qu'elle renvoie sa dévotion publique à un beau jour, & jusques à un tems auquel elle poura s'acquitter de ce devoir sans péril.

L'accouchée étant ainsi heureusement rétablie la voilà délivrée de la forte de gêne dans laquelle elle étoit à dissérens égards, cependant, elle doit se ménager encore. Mais le plaisir d'être mére, & l'amour qu'elle a pour le fruit de son ventre, lui feront envisager come très raisonnables les soins qu'elle doit encore avoir d'elle même, en vue du cher objet de sa tendresse. Et c'est ici la place à lui donner quelques avis, sur la manière dont elle doit se conduire pendant le tems qu'elle nour-rira.

1764. III. P. B Je

lement la femme qui se conduit de la sorte; & le mari qui le soufre. Cette témérité n'a pas toûjours eu il est vrai des suites mortelles, mais il n'en est pas moins certain, que les semmes qui abusent ainsi de la force de leut tempéramment s'exposent ainsi que leurs enfans au peril le plus évident : les efforts qu'elles se donnent, peuvent occasionner une perte de sang ineurable, des sièvres, des frissons & mille autres accidens incurables. Si même une conduite si téméraire, ne conduit pas toûjours & aussi tot au tombeau, combien de femmes dont les facultés, soit du corps, soit de l'esprit en ont été dérangées, & sont par là devenués inhabiles au travail pour le reste de leurs jours? Combien d'enfans dont les infirmités & la foiblesse de leur tempéramment ne doivent être attribuées qu'à l'imprudente témérité de leurs mores.

J'exige donc de l'accouchée, de quelque bon tempéramment qu'elle puisse être, que pendant le prémier mois, elle ait grand soin de sa personne, qu'elle garde la chambre, que cette chambre ne soir point humide, bien airée, mais sans vent-coulis, qu'on ne lui rende le grand jour que peu à peu, qu'on cherche à l'égaier, & à lui faire passer doucement le tems de sa prison : (elle envisage sa chambre comme telle les dix ou quinze derniers jours.) Qu'elle ne se familiarise que petit à petit avec sa nour riture ordinaire. Et lorsqu'elle commencera

ESSAISUR

Je rends ici avec plaisir aux femmes de la campagne la justice qui leur est due, en disant, que heureusement il n'est pas nécessaire de les faire souvenir qu'elles sont méres. Elles n'étouffent point la voix de la nature, qui les appelle à donner à leurs enfans, un fein qu'elle a bénignement pourvû d'un lait délicieux, de cette liqueur divine qui nourrit, abreuve & delecte ces chers enfans, de cette même sub-stance à laquelle ils doivent leur existence. Si même il se trouve parmi elles des gens qui jouissent d'une fortune aisée, l'exemple des cittadins n'a pas encore corrompu leur cour, jusques au point de leur faire oublier le devoir le plus effentiel d'une mere, au moment même qu'elles le sont devenues, en abandonnant leurs enfans, en les facrifiant à leurs repos, à leurs char-mes, ou à une mode, qui ne fait affurément pas honneur a femmes de condition, moins encore à celles qui par oftentation veulent les imiter. Nos campagnardes au contraire font encore méres après avoir donné le jour à leurs enfans, elles se font le plus doux plaisir de donner à ces chers objets de leurs tendresse une nourriture dont la fage nature les a rendues depositaires, c'est pour elles une délice, de leur rendre les fervices les plus empresses. Elles méritent par la les louanges les plus finceres, l'attachement le plus vif de leurs maris, & la reconnoissance la plus respectueuse & la plus tendre de la part de leurs enfans. Ne génons donc point ces méres estimables, & n'éxigeons



d'elles, que ce qui est nécessaire au bien de leurs enfans.

Je demande, que s'il est possible, la mérc nourrice habite un apartement sec, temperé, bien airé, qu'elle éloigne de son esprit tout ce qui pourroit la chagriner, que plûtôt elle soit gase & de bonne humeur. Pour sa nourriture, j'estime qu'elle peut user de tout ce à quoi elle est accoûtumée, à moins qu'elle ne remarquat, que toutes les fois qu'elle mange ou boir certaines choses, son enfant s'en trouveroit incommodé, auquel cas cette bonne mére faura bien s'en abstenir. Il seroit bien à souhaiter qu'elle ne fit que peu de travail pendant qu'elle nourrit. Mais la nécessité de son état , peut l'appeller quelques fois, à faire plus d'ouvrage que le bien de son nourrisson ne le demanderoit. Cependant elle doit être très attentive, à ne s'échauffer que le moins possible, & 6 elle est en sueur, à ne jamais donner le sein à son enfant, qu'après s'etre reposce au moins un quart d'heure, & avoir fait sortir quelques goutes de lait, dont elle frottera le mamelon pour en oter la fueur. Elle doit éviter, furtout dans les commencemens, de mettre ses mains ou ses pieds dans l'eau froide. Comme aussi de donner le sein à son ensant lorsqu'elle fera hors de son affiete naturelle, & agitee par quelques passions violentes, comme l'amour, la colere &c. Enfin, elle doit multiplier ses repas, en mangeant peu & fouvent, user de B 2 beau-

PREMIERE EPOQUE

Dès la naissance jusques à un an.

Dès que l'enfant est né, la sage semme doit le coucher orisontalement dans des linges mols & un peu chauds, lier promptement le cordon ombilical à une juste longueur. Après quoi elle examinera soigneusement toutes les parties du corps de l'enfant, pour voir s'il n'y a rien en lui de désectueux, si toutes les parties sont bien en leur place, s'il n'a point de hernie ou descentes; dans ce dernier cas, il faudra appeller un chirurgien habile & capable d'y remedier, au moien d'un bandage, & non par une opération. Si l'enfant est exténué par la satigue, s'il donne peu de signes de vie, on lui fera prendre un peu de vin tiede sucré? Mais s'il paroit bien portant, il ne saut rien lui donner qu'au bout de vingt-quatre heures, au moins; asín que pendant cet intervalle il puisse rendre le meconium, & jetter les glaires dont son petit estomac est rempli, ainsi que les must-cosités rensermées dens la trachée artére.

Les yeux, les oreilles, & généralement tout le corps de l'enfant font couverts d'une craffe blanchâtre dont il faut le nétoïer, en le lavant proprement avec du vin tiede; celà lui facilite la transpiration.

Il arrive quelques fois, que la tête de l'enfant pour avoir trop été ferrée au passage est B 3 distorme beaucoup de foupe, & bien mâcher tout ce qu'elle mange, pour aider à la digestion & faire un bon chyle.

Voilà en peu de mots les confeils que j'ai à donner à ces bonnes méres nourrices. Je n'ignore pas que les médecins donnent nombre de préceptes dont je ne fais point mention ici, quoique je ne les défaprouve pas. Parce que j'écris pour la femme du laboureur, que l'on ne fauroit aftreindre à toutes les régles gènantes. D'ailleurs, il s'agit ici d'un enfant, qui étant d'une bonne confticution, n'exige pas autant de précautions & de ffoins, que celui d'une Dame fluette & mal faine, qui confie l'éducation du fien aux foins intéreffés d'une gourrice.

Tels font les avis préliminaires, que j'ai cru être d'une nécessité indispensable, pour répondre au but de la question proposée. Passons maintenant à l'éducation même du passan.

J'envisagerai l'enfant du païsan sous trois époques différentes. Savoir :

La prémiére, dès sa naissance jusques à l'age d'un an.

La feconde, dès l'age d'un an, jusques à celui de six à sept.

Et la troisième, depuis ce dernier âge, jusques à celui de seize à dix-huit ans.

PRE

ESSAISUR

difforme & pointué. Si la fage femme est habile & intelligente, elle faura en pressant tout doucement la tête lui rendre sa forme naturelle. Mais comme c'est une opération fort délicate, si cette femme ne mérite pas touto votre consance, laissés plûtôt cette petite difformité à la tête de votre ensant, que de risquer qu'une main pesante & mal-adroite dérange les organes de son cerveau, le tems rémédiera en partie à cette difformité.

Vous ferés bien des avant la naissance de votre enfant de vous pourvoir d'huile d'amandes douces, ou de sirop de violettes, pour lui en faire avaler un peu, en cas que par ses cris réitérés il paroisse avoir des tranchées.

Un célébre Docteur Anglois, qui a écrit sur l'éducation des enfans, dit, qu'en Ecosse & en Irlande on baigne les nouveaux nés dans l'eau froide en toutes saisons. Mais avant de conseiller cet usage, je voudrois que Mr. Locke nous dit, premiérement, s'il est généralement observé. En second lieu comment on prepare les ensans à une pareille épreuve, qui me paroit bien rude pour des corps si délicats, & acoûtumés au chaud. Ensin si cet usage, en le supposant général, n'a jamais causé des contractions de ners, des convulsions, ou même la mort à ceux que l'on y a assujettis. Le danger d'une pareille coutume est, suivant moi, aussi évident que l'avantage qui peut en resulter, est équivoque. L'exemple des Germains,



des Scytes, & autres peuples du Nord, qui plongeoient leurs enfans nouveaux nés dans la plus proche riviére, ne doit pas nous en imposer. Cette coùtume chés ces peuples barbares, pouvoit être l'effet de leur superstition ou de leur ignorance. Si même ces peuples, principalement les Germains, étoient mieux partagés du coté de la taille & des forces que les autres nations, nous n'en devons point conclure qu'il faille aujourd'hui imiter leur exemple. Leurs enfans en venant au monde, aportoient avec eux les principes de cette force & vigueur, qui se dévélopoient avec les années, & qui dès leur naissance les mettoit en état de supporter une épreuve à laquelle d'autres enfans succomberoient. On ne peut pas douter, que l'espèce humaine n'ait beaucoup dégéneré, & que les Anciens ne nous aient autant fur-passé dans les qualités du corps que nous prétendons les laiffer en arriére quant à celles des sciences & de l'esprit. Pour nous en convaincre, il n'y a qu'à nous revêtir des armures dont nos Ancêtres faifoient ufage, il n'y a que quelques siécles. Mais où trouvera t-on l'homme capable à les porter, à s'en servir, & propre à remplir ces vastes cuirasses? Peutêtre quand notre taille & nos forces égaleront celles des anciens Germains, nos nouveaux nés pouront-ils être baignés à la glace. Mais en attendant laissons là cet usage.

Ce seroit ici le lieu de rechercher les causes B 4 de

L'EDUCATION DU PAISAN. 25

La fille du païlan de même va en ville, elle commence par faire les ouvrages les plus vils de la maifon; puis elle devient cuisiniére, ou fille de chambre. Alors les mets les plus délicats, le vin, le thé, le caffé ne lui font pas épargnés. Tous ces bons traitemens ne peuvent cependant lui faire oublier qu'elle demeure fille, elle s'en impatiente, se marie, mais n'aporte à son mari qu'un corps usé par le répos. Acoutumée aux mets délicats de la table de sa Maitresse, la nourriture ordinaire du païsan est pour elle fade & dégoutante, l'eau claire, cette liqueur si falubre, est devenue inspide à son goût. Quelques mois de mariage suffisent pour lui faire regréter le passe, & cela avec d'autant plus de raisons, qu'elle éprouve, que son corps su les vocation. Eucore moins peut elle nourrir des ensans propres au labourage.

La vie de Soldat peut aussi contribuer à faire dégénérer l'espèce chés le passan; plusieurs infectent leurs familles des maladies honteuses qu'ils ont raportés de l'étranger.

Il y a des païfans qui élévent leurs enfaus trop délicatement pour qu'ils puissent devenir forts & robustes. D'autres nés au sein de la pauvreté & de la misère, sont apellés dès leur tendre jeunesse à des travaux qui surpassent leur forces. Il en résulte qu'ils demeurent euxmèmes des foibles avortons. Quels enfans peut on attendre d'eux? de cette décadance palpable du genre humain quant à la conflitution corporelle. Mais fans entrer dans une difeuffion générale fur cet article, difons en deux mots, qui pouront fervir de leçon au païfan, pour lequel nous écrivons.

J'ai déja dit plus haut, que les mariages precoces de jeunes gens, qui n'ont pas encore cette force & vigueur, que l'on n'acquiert qu'à l'age viril, ceux de gens ufés par l'âge & les travaux pénibles du laboureur, tout comme ceux d'hommes ou femmes affectés de maladies, font autant de caufes qui ne peuvent que contribuer puissamment à la dégradation de l'espèce.

Le fejour du Païlan en ville contribue beaucoup, suivant moi, à la décadence de son espèce. Il s'estime fortuné d'être domestique d'un riche Bourgeois, ou d'augmenter le nombre de ceux d'un gros Seigneur, & si même il est l'unique valet d'un jeune Gentilhomme, il n'en est pas moins un heureux fainéant, dont l'innocence est bientôt séduite par les charmes de la volupté, & le tempérament énervé par une vie oisive, une nourriture trop délicate pour lui, & par ses débauches. Après dix ans, plus ou moins de service, las de son bien-être, il revient chez lui, se marie, & a des ensans chargés des infirmités qui sont le fruit des excès de son pére.

La

6 ESSA1 SUR

D'autres enfin, par leur intempérance & leur yvrognerie, se sont mis dans le cas d'avoir des misérables enfans. Mais revenons à notre nouveau né.

Après qu'on l'aura laissé jeuner vingt quatre ou trente heures, on lui fera sucer le premier lait de sa mere, c'est une liqueur claire, sereuse & aigrelette, appellée colostrum, & que la nature a préparé, pour le nourrir & le purger, & en même tems pour prévenir les tranchées.

Lorsque la mére voudra donner le sein à son ensant, elle s'en fera sucer auparavant quelques goutes, & en lavera les mamelons. L'enfant n'a pas toujours la force d'en tirer une espece de croute qui est au passage. Pour avoir négligé cette précaution, on tombe quelques sois dans l'erreur, de croire que la mére n'a point de lait, alors il arrive qu'il se coagule dans son sein, & y cause de l'instammation, & il en resulte les maux les plus facheux, & pour la mére & pour l'ensant.

Il faut lui donner frequemment le sein pendant les prémières semaines de sa vie, & ne pas permettre, qu'il se gorge de la liqueur qu'il en tire. Mais peu à peu on met plus d'intervalle entre se repas. Enfin on ne les lui donne que lorsqu'il le demande, soit par ses cris, soit autrement. La tendresse d'une mére lui sait bientôt comprendre le langage de son enfant.

Si la langue est bridée, comme cela arrive quelques fois, cet inconvénient l'empêche de la remuer asses librement, pour sucer sa nour-riture. Alors il faut lui faire couper le filet par un Chirurgien expert.

Lors qu'un enfant a des tranchées, ce que l'on remarque à ses cris aigus, au depit qu'il fait paroître lorsque sa mère lui présente le fein, à son ventre plus gros & dur que de coutume, & a ses excremens; il vaut mieux lui faire prendre quelques petits remédes, comme des bons sirops adoucissans. & changer sa nourriture que de lui continuer son ordinaire, qui peut - être est la cause de son mal.

Une paisanne nourrice, chargée ordinairement du soin de son ménage, & de différens travaux, ne peut pas longtemps tirer de son sein toute la nourriture nécessaire à l'entretien de fon enfant. Il faut alors y fupléer par des bonnes bouillies préparées comme je le dirai plus bas, & par du bon lait de vache ou de chevre. Ce dernier me paroit préferable, comme étant plus analogue à celui de la mére. Je pense qu'elle ne fera pas mal de varier les mets de son enfant, en lui donnant de tems à autre de la fouppe, même avant qu'il ait accom-pli fa prémière année, en observant de n'y mettre que très peu de sel.

Après avoir parlé de la nourriture de l'enfant, montrons en peu de mots les foins les plus effentiels

L'EDUCATION DU PAISAN. 29

les tourmentent fans relâche. Un petit drap avec un lange doublé de flanelle fuffira pour couverture, & un simple bonnet de toile pour coeffure, & lorsque la tête de l'enfant sera couverte de cheveux, on fera bien de lui retrancher cette coëffure qui lui devient inutile. Je n'ai jamais remarqué que cet usage, quelque dur qu'il puisse paroitre à l'amour maternel, ait causé le moindre inconvénient, mais bien les avantages les plus folides; j'en parlerai plus au long dans la fuite. Il faut cependant re-marquer ici, que je suppose tonjours que l'en-fant jount d'un air tempéré. Car s'il étoit logé au froid, il faudroit le tenir plus chaudement. Il fera bon d'observer en le conchant & en lui donnant le fein, qu'il ne voie pas le grand jour. Cela pouroit le rendre louche.

La propreté est un article essentiel à une bonne éducation. Mr. Ballexerd, dans fon excellente Differtation sur l'éducation Physique des enfans, qui a été couronnée l'année dernière par la Société Hollandoise des Sciences, insiste beaucoup fur cet article. Il faut, dit-il, tenir les enfans le plus proprement que possible, parce que cela leur facilite une douce transpiration, g que la propreté entretient chés eux la gaïeté El le plaisir. Ce qui met les esprits animaux en action, savorise la circulation, El par consequent la murition de toutes les parties. A quoi j'a-jouterai que la mal-propreté cause des insomnies, des rougeurs douloureules, des putrefacessentiels que l'on doit d'ailleurs prendre de lui.

Avant toutes choses, il doit être logé dans un lieu, où il respire un bon air, pur, & qui se renouvelle souvent, afin que ses poumons fassent aisement leur jeu, & qu'il puisse sucer le sein de sa mère avec facilité. Lorsqu'il aura le nez bouché, il sera bon de le frotter avec du beurre cuit mêlé de marjolaine, il respirera & tétera plus aisément.

Il doit être couché horisontalement, ainsi que je l'ai dit plus haut. Sa tête ne sera que peu ou point plus élevée que le corps. Si elle l'étoit beaucoup, & qu'il fût couché sur le dos, il pourroit en devenir vouté. Ce sera le mieux de le mettre un peu fur les cotés.

Comme fon corps doit être fait de bonne heure à la fatigue, je ne suis point dans la pensée qu'il faille beaucoup se mettre en peine à lui procurer du linge choisi, il suffira qu'il ne soit pas de toile rousse & neuve. Ce qui Iui causeroit une démangeaison qui l'empêcheroit de reposer. On l'accoutumera aussi dabord à coucher sur la dure, en ne mettant ni plumaux ni mattelas fous lui, mais feulement de la paille ou de la bale d'épeautre. Ce qui d'ailleurs lui est beaucoup plus falubre, que les lits chauds & molets, que des méres plus affectionnées qu'éclairées, donnent à leurs en-fans. Ces bons lits leurs occasionnent des démangeaisons, des chaleurs, & des cuisons qui

ESSAISUR

30

tions, qui percent la peau des enfans, rongene les chairs, & peuvent occasionner les maladies les plus sérieuses. Les méres épargneroient fouvent mille maux à leurs enfans, & à elles bien des veilles & des peines, fi elles prenoient celle de les nettoier toûjours proprement des auffi-tôt qu'ils se sont salis ou mouillés, prenant soin d'emporter vite tout ce qui par sa mauvaise odeur pourroit corrompre l'air que respirent leurs enfans.

Ce sçavant Auteur, des lumiéres duquel je profite avec plaisir, déteste l'usage du maillot. L'on ne peut rien de mieux que ce qu'il dit à Mais come fon livre n'est pas entre les mains de ceux pour qui j'écris, je ne puis me dispenser de parler ici de cette ridicule coutume que l'on a de mettre les enfans dans les liens du maillot.

Personne n'ignore ce que c'est que le maillot, & combien il est génant pour ceux que l'on y affujettit. Il serre toutes les parties du corps de l'enfant, ce qui en empêche la nutrition. Il est un obstacle au jeu des poumons & à la digestion. Le foie des enfans qui est fort gros, étant comprimé par le maillot, presse le fond de l'estomac, & peut lui occasionner des vomissemens & des convultions dans ce viscére, qui ne peuvent que nuire à la nutri-tion & altérer la fanté. Le maillot, par la géne & les chaleurs qu'il occasionne, joie & le plaifir à un enfant, & le rend cha-

grin & de mauvaise humeur, ce qui ne peut que nuire aux facultés du corps & de l'esprit. Il feroit trop long de détailler ici tous les inconvéniens qu'entraine l'usage du maillot. Ceux que je viens d'indiquer devroient suffire pour engager toute personne raisonable à s'en abs-

Je conviens cependant qu'il y a certains cas, auxquels le maillot peut avoir fon utilité. C'est lors qu'un enfant a quelques membres courbes ou contrefaits. Mais dans ce cas même, la mére ne doit émaillotter son enfant qu'après en avoir soigneusement apris la méthode d'un Chirurgien expérimenté, qui faura lui montrer le moïen de le faire avec fuccès, fans qu'il faille pour cela mettre tout le corps de l'enfant à la

Si votre enfant n'a point de difformité, laiffés là ce maillot. Couchés-le, ainsi que je l'ai dit, horizontalement dans un petit lit à part, faites ensorte que les bords soïent de quelques pouces plus hauts que le lit même, crainte qu'il ne tombe. Par la même raison, & de peur qu'il ne se découvre, on aura la précaution d'attacher la couverte sur lui avec un passement, en évitant de le trop serrer.

Lorsque votre enfant dort, ne l'éveillés jamais pour lui donner le sein. La faim le lui fera asses demander quand il en sera tems. Mais alors il faut s'empresser à le lui donner,

L'ED UCATION DU PAISAN. 33

personnes dont la marche n'est pas serme & as-surée, peuvent tout-à coup se laisser aller de coté, de façon que fans tomber, ni échaper des mains de ceux qui s'en sont chargés, ils pouroient faire telles contorfions subites & si fortes, qu'il pouroit en réfulter un dérangement de vertebres , une descente de boïaux. ou des convultions.

C'est une coûtume affés générale chés les païsans de confier aux ainés le soin de leurs cadets. Le manque de domestiques, les occupations de la campagne, n'autorifent que trop cet usage, qui est aussi dangéreux pour la petite garde de huit à douze ans, que pour l'en-fant même qu'elle doit soigner. Il arrive que ne pouvant autrement areter ses pleurs, elle se met en devoir de le lever, elle se charge de ce fardeau, ses bras trop foibles ne peuvent le soutenir, elle se courbe en arrière pour les soulager, les vertébres du dos, les reins en de-vienent dérangés, elle en perd l'accroillement, elle demeure foible & maladive, si pis ne lui arrive. J'ai vu des semmes d'age se pleindre de ce genre de fatigue plus que de toutes les autres qu'elles ont essuré dans la suite. Une mère affectionée & prudente ne doit donc se reposer que sur elle même du soin de son nouvillon, au risque de négliger d'autres ouvrages. Elle n'en doit avoir aucun qui lui tiene autant à cœur que l'éducation de les enfans.

Je fuis d'ailleurs dans l'idée, que si en semme 1764. III. P. d'ordre

crainte d'exciter ses pleurs, elles lui sont auffi nuifibles que la gaïeté lui est falutaire. Que le plaifir de l'avoir dans votre fein ne vous féduise jamais au point de vous engager à le coucher la nuit auprès de vous ; vous pourriez vous endormir. On a vu plus d'une mère païer cette satisfaction par des regrets qui ont duré autant que leur vie. Dès que votre enfant aura pris fa nourriture, il faudra le coucher dans fon lit, & toujours proprement.

Plusieurs Médecins de grande réputation défendent de bercer les enfans, comme étant un usage qui peut fort ébranler leur cerveau, leur causer des aigreurs dans l'estomac, des indigestions, des tranchées, qui peuvent entrainer des suites plus fâcheuses encore. On ne peut nier que cet usage ne soit tout au moins inutile. Si un enfant n'est pas acoûtumé à être bercé, il dormira fans cela; fi par contre il y est acoutumé, il n'en dormira pas plûtôt. est vrai qu'un petit branlement peut quelquefois foulager un enfant malade, mais celui qui est acoutumé à être bercé moins que tout autre.

Lorfque l'on veut faire prendre l'air à un enfant, en le portant promener, ce qui dans la belle faison ne peut que lui être salutaire, prenez garde de ne le jamais confier à des enfaus qui ne puissent le porter sans en être surchargés, encore moins à des vieillards chancelans. Car outre qu'ils pourroient le laisser tomber, les enfans portés par des bras foibles, ou des

ESSAISUR

d'ordre, elle a foin de tenir fon enfant propre & dans un bon air, de lui donner régulièrement sa nourriture à trois ou quatre heures de distance, elle n'aura tout au plus besoin du secours de ses autres enfans que pour aller l'avertir, lorfque par hazard & contre l'ordinaire le petit s'éveillera & pleurera avant l'heure de fon repas, alors elle quitera tout autre ouvrage pour soigner son enfant.

Il n'est pas possible de fixer l'époque précise, en laquelle une mére doit févrer fon enfant. Cela dépend de nombre de circonstances qui peuvent l'accélerer ou la retarder. Si la mére ne se porte pas bien, si elle est menacée d'éthifie, fi elle a une maladie qui paroiffe dangéreuse ou de longue durée, fi elle est sujette à la colère, si elle a quelque chagrin ou affliction fi fensible, qu'elle ne puisse s'en confoler de longtems, ou tels autres accidens, je crois qu'il vaut beaucoup mieux févrer son enfant, quelque jeune qu'il foit, que de lui faire fucer avec le lait de sa mére les maux dont elle est travaillée. La raison en est si évidente, qu'on croit pouvoir se dispenser de la mettre dans un plus grand jour.

Dès que la mére rémarquera qu'elle est enceinte, elle se hâtera de sévrer fon enfant. Si elle en agissoit autrement, elle feroit tort à celui qu'elle alaite & à celui qu'elle porte. Chacun d'eux demande une nourriture convenable à fon état & à ses forces. L'embrion altére le

lait que fuce l'enfant qui est à la mammelle, & celui-ci à son tour gâte & dérobe à l'embrion, une nourriture que la nature ne destine qu'à lui seul. D'où il en résultera, que l'enfant qui tette déviendra pâle & larguislant, & si l'on s'obstine à lui continuer le teton, il s'en suivra une consomption, qui ne manquera pas d'abréger se jours, ou tout au moins de les rendre malheureux. Et celui qui est dans le ventre de sa mére, demeurera un misérable avorton, qui ne sera jamais propre au travail.

Je ne pense pas d'ailleurs que ce soit un grand mal pour un enfant, d'être sévré dès l'âge de six mois, sût-ce même à celui de trois ou quatre. Je conviens qu'en général il seroit à souhaiter qu'un enfant put être nourri du lait de sa mére pendant une année au moins. Mais on peut dire aussi, que cela n'est pas de nécessité absolue, & que l'on voit des enfans sévrés au bout de quelques mois, se porter tout au mieux. Il y a même de grand Médecins qui prétendent que les enfans allaités longtems perdent plus du coté de l'esprit qu'ils ne gagnent du coté du corps. Sans compter que plus ils font agés, lors qu'on leur ôte le teton , plus cette perte leur est fensible. D'ailleurs, l'enfant du paisan, dont les parens auront suivi les régles prescrites ci-dessus, sera aussi fort & robuste à l'age de quatre ou cinq mois, & par consequent propre à être févré. C 2

L'EDUCATION DU PAISAN. 37

qu'une des raisons ci-dessis, on étoit obligé de le sevrer plus jeune, s'il n'avoit que quelques mois, il faudroit user de plus de précautions, & ne le point nourrir de vieux lait. Par vieux lait, j'entens celui qui provient d'un animal qui depuis longtems à fait son petit. Il est trop huileux, trop indigeste, la disférence de ce lait avec celui de la semme, qui est clair & léger, est trop grande, pour que son estomac encore soible puisse s'y faire tout à coup. J'ai vu des personnes d'àge accoûtumées à se nour-rir de laitage, ne pouvoir supporter celui d'une vache qui a manqué une année de faire son veau. Ce lait quoiqu'excellent au goût est fort gras, & d'une si dure digestion, qu'il ne passe possible d'en avoir d'autre; dans lequel cas on doit enlever la crème & le mèler d'eau.

Pour ce qui concerne les exercices de la prémiére année d'un enfant, il n'en faut d'autre, finon, lorsqu'on le découche, le poser au milieu d'un grand lit, qui soit placé dans un lieu temperé, & l'y laisser s'ébattre & s'égaire pendant un quart d'heure chaque sois. Ce petie exercice lui fait merveilleusement bien, il le réjouit, donne lieu à une respiration aise, à l'extention des parties, facilite la digestion, & le vuidange. Il sera bon aussi de le porter souvent à l'air par un tens doux, avec la précaution de l'asseoir à son aise sur un bras, en

que ceux de gens foibles & délicats, pouroient Pêtre à un an, & au dela.

Vouloir preferire aux maris de s'abstenir de leurs semmes pour l'avantage d'un enfant né, c'est s'opposer à l'existence de ceux qui sont à naitre, & agir contre les vuës du Créateur. On voit des mariages asses seconds pour avoir deuze, dix-huit, même jusques à vingt enfans, ils n'en auroient assurément pas eu ce nombre, si les maris avoient usé de la retenue que certains Médecins leur preservent. Et quoi qu'ils en puissent dire, l'expérience fait pourtant voir, que les ensans nés de ces nombreuses familles, & qui n'ont été alaités que quelques mois, sont aussi bien partages que d'autres des qualités du corps & de l'esprit, & vivent aussi longtems que ceux des familles les moins nombreuses. Ne desendons donc jamais à ceux qui par l'état du mariage auquel ils sont appellés, doivent travailler à la propagation de l'espèce, de négliger ou de renvoier ce devoir à un avenir incertain.

Lorsque l'on sévre les ensans il staut leur donner autant que possible une nourriture analogue à celle dont on les prive, & en proportioner la quantité à leur âge & à leur plus ou moins de vigueur. Si par exemple, âgé de douze mois ou plus, il est fort & bien portant, son estomac pourra s'accomoder de toutes sortes de lait, pourvu qu'il soit bon & d'un animal parfaitement sain. Mais si par quelqu'une

ESSAI SUR

38

tenant son corps droit & ferme de l'autre

Ce sont là à peu près tous les exercices que cet age tendre permet, car je ne crois pas qu'il faille faire marcher un enfant, avant qu'il ait tout au moins un an accompli. Si même il paroiffoit en avoir plutôt la force, je penfe qu'il feroit également bon d'attendre cet age. Car les enfans que l'on fait marcher trop tôt. risquent de deveuir cagneux. Leurs reins étant trop foibles, ils forment l'habitude de marcher en clochant. Leur colonne vertebrale n'étant pas affes forte pour foutenir le poid dont elle est chargée, il en peut résulter qu'elle deviendra courbe & l'enfant boffn. Sans compter qu'en le failant marcher trop tot, on l'expose à faire de fréquentes chutes ; outre qu'il pourroit en faire de funestes, elles lui sont toutes nuisibles, en ce qu'elles excitent ses pleurs & le rendent trifte. Il ne faut donc pas que l'impatience d'avoir le plaisir de voir marcher un enfant, engage ses parens à lui faire prendre cet exercice avant le tems.

DEUXIEME EPOQUE

De l'age d'un an à celui de six à sept.

Si l'on a observé les régles que je viens de donner, rélativement à la prémière époque de l'éducation physique d'un enfant, je me flatte que que l'on aura lieu d'en être fatisfait. Cette pré-mière année est véritablement la plus pénible. Tout , les choses mêmes qui paroissent des minucies peuvent devenir de la derniére conféquence. Sa constitution est si foible, fon corps délicat, & les parties qui le composent si susceptibles de dérangement, que la moindre chose peut détraquer cette machine & lui caufer un tort irréparable. Mais aussi, si pendant ce court espace de tems vous avés été attentiss à observer scrupuleusement les régles que le bon sens & l'expérience dictent également, vous pourés vous flatter d'avoir fait le plus difficile, & que de jour à autre votre peine diminuera. Le tiers tout au moins de l'éducation de votre enfant est faite. Des qu'il a un an, les parties de son corps quoique délicates encore, font déja beaucoup plus folides & affermies, que pendant les prémiers mois de sa vie. Il commence même déja à connoitre la main bienfaisante qui le nourrit, & à recon-noitre vos soins empresses, par la joie qu'il témoigne, lorsqu'il vous voit, & par le sou-ris gracieux dont il répond à vos caresses. Mais ce n'est pas encore le tems de vous relacher à fon égard, il faut continuer à lui donner une nourriture, qu'il ne fauroit prendre de lui-même.

Cette nourriture suivant moi doit différer le moins possible de selle dont il faisoit usage auparavant & qu'il tiroit du sein de sa mère. Aussi C 4

LEDUCATION DUPAISAN. 41

La farine en elle même, est très légére & de facile digestion. Le moulin l'a préparée & broiée de façon que la cuisson en est pour ainsi dire moitié faite. Il est vrai que l'on en aprète des mets qui sont très indigestes & mal sains. C'est lorsque la farine n'ayant point fermenté, on en fait une pate pesante & compacte, en la melant d'eau, de beurre, d'œufs &c. Mais une farine bien préparée fait toujours une nourriture bonne & falubre. De quoi est fait le pain qui depuis tant de siécles est si universellement connu, & qui sert de principal aliment à presque toutes les nations? En interdira-t-on l'usage? Je crois qu'on dé-conseillera celui qui n'a point sermenté, & qui demeure en pate. Mais celui qui a été pré-paré par un levain convenable & une bonne cuison, sera toujours envisagé comme la nourriture la plus généralement propre à tous les estomacs. Si la farine a du mauvais, il s'évapore dans le four, en cuisant le pain, il se diffipera de même en cuisant la farine, comme je viens de le dire. Ce n'est donc point la farine qui doit faire interdire l'usage de la boullie aux enfans. Sinon il faudra aussi leur defendre celui du pain.

Sera- ce donc le lait qui fera proferire cet ufage? Mais le lait de l'aven même de ceux qui interdifent l'ufage de la boullie, est un aliment très propre aux besoins & à l'accroiffement d'un enfant. Rien ne fait mieux dans fon ne suis je point dans l'idée de quelques Médecins, en particulier de Mr. Ballexcerd, qui désaprouve l'usage des boullies, disant, que c'est une nourriture grossière & indigeste qu'elle engorge les routes étroites que le chyle prend pour se vuider dans le jang, qu'elle cause des aigreurs, des vers &c.

Qu'il me foit permis de faire ici quelques observations sur ces allégués, & de dire qu'il ne paroît pas que l'usage d'une boullie bonne & bien saite, doive produire ces mauvais effets.

La bouillie pour être bonne & bien faite doit ctre composée d'un bon lait, tel que je l'ai demandé plus haut, & de fine farine de froment. (Peut être celle de feigle, quoique moins blanche seroit elle préserable.) On la fera sermenter en l'étendant à un doigt d'épaisseur sur des planches propres & bien léches, que l'on mettra dans le four après en avoir tiré le pain, d'où on l'ôtera au bout de quelques heures. De cette farine on en poudre petit à petit le lait, en le remuant toujours, afin que le tout se mêle bien ensemble, observant d'y mettre peu de farine, de sorte que lors que la boullie est cuitte, clle ne soit pas si épaisse qu'elle ne se vuide aisément de la cullière lorsqu'on la renverse. Il faut la faire cuire long tems à petit feu.

Que peut il y avoir de malfain & d'indigeste dans cette composition? Il faut que ce soit le lait séparément, ou la farine, ou le mélange des deux ensemble.

L

ESSAISUR

42

fon estomac, tant par son analogie avec la nourriture qui lui est familière dès le ventre de sa mére, que par la facilité de sa digestion, & l'aisance avec laquelle le chyle qui en provient peut se vuider dans le sang. Ce n'est donc ni la farine ni le lait pris séparément qui doivent rendre la boullie malsaine.

Mais le mélange de l'un avec l'autre pourroit-il produire ces mauvais effets que l'on attribue à la boullie? Le lait gâteroit-il la farine, ou celle-ci corromproit-elle le lait? c'est ce que je ne puis croire, tant que la raison physique, ou l'expérience ne me l'auront pas enscigné.

Quoique jusques ici, je ne voye point de raison concluante à interdire l'usage de la boullie à un ensant, je suis bien éloigné cependant, de vouloir en faire son unique nourriture. Surtout puisqu'il s'agit iei du païsan, dont l'estomac doit être familiarisé de bonne heure avec toutes sortes de viandes.

Il faudra donc dès l'âge d'un an, varier peu à peu ses mets, en lui donnant quelques sois de la souppe au beure frais, ou au bouillon, & à proportion que son estomac se sait à ce changement, varier sa nourriture, en lui donnant alternativement de la boullie, de la soupe, des gruaux, même de la boullie de pommes de terre, & autres mets semblables, dont les habitans de la campagne sont un fréquent



L'EDUCATION DU PAISAN. 48

quent usage. C'est ainsi qu'insensiblement on pourra lui retrancher la boullie, & l'accoutumer à manger de tout.

La mére cependant doit être attentive aux effets que produiront chez son ensant, les différentes choses dont elle lui fera manger. S'il y en a qui sans en avoir trop pris, lui causent des nausées, des vomissemens. Si les excrémens dénotent par la ressemblance qu'ils ont avec sa nourriture, qu'il ne les a pas digérés. Si ensin elle remarque, que telle ou autre chose fait mal à son ensant, & lui causé des tranchées, elle s'abstiendra de lui en donner, jusques à ce que son tempéramment étant plus fort, on puisse essant de nouveau. Moremant ces précautions, l'ensant s'accoutumera à manger de tout. Son estomac n'en sera point dérangé, il fera un chyle qui le nourrira & le fortissera au mieux. Et à l'àge de deux ans vous pourrez si vous voulez lui retrancher la boullie. Il s'accommodera, peu s'en faut de vos mets ordinaires. Faites cependant ensorte que la soupe soit sa principale nourriture.

La médecine nous enseigne, qu'il ne faut donner à manger aux ensans qu'un peu plus chaud que tiéde. La chaleur de l'estomac doit être la régle de celle des mets. Elle est appliquable à tous les âges.

Ne machés point à vos enfans ce qu'ils doivent manger. Attendés plûtôt de leur donner

L'EDUCATION DU PAIS AN. 45

Pon ne présente pas de quoi choisir, de pouvoir manger de tout. Vous ferés donc bien d'y accoûtumer votre enfant de bonne heure en lui faisant manger des choses qu'il répugne, soit par bonnes paroles, soit en l'y contraignant par la faim. Plus une nourriture est d'un usage commun, plus aussi lui importe-t-il d'aprendre à la manger. Et c'est dès sa tendre jeunesse, qu'il faut l'y accoûtumer. Si vous attendés plus tard, son aversion augmentera avec l'âge, & toutes vos tentatives deviendront inutiles. Si cependant il avoit une antipatie marquée pour certaines choses, si elles lui causoient des reuvois, des vomissemens, ou qu'elles lui fissent mal, ce seroit cruauté de le contraindre à en manger.

Pour l'habillement, il est suivant moi très essentiel, de faire attention à deux choses. L'une d'habiller les enfans de vétemens, qui leur foient affés larges, pour ne les gence en aucune façon. La gene est en obstacle à leur bien-ètre, à leur gaieté, & surtout à leur accroissement. L'autre, de ne les habiller qu'autant qu'il est nécessaire pour les préserver du grand froid. Certainement c'est l'habitude de nous couvrir de vétemens de laine, & de fourures, qui nous rend si délicats & sensibles au froid. Je vois des campagnards de soixante & dix ans & au delà, être au grand air, pendant les froids les plus rigoureux, sans autre habillement, qu'un simple sarrot, & une cu-

ner des choses dures, qu'ils puissent les triturer eux-memes. Si même vous êtes en fanté parsaite, d'autres personnes malsaines pourroient vous imiter en votre absence, & tout en croiant faire du bien à votre enfant, empossonner de leur falive insectée ce qu'ils lui mâchent.

Je ne suis pas dans la pensée qu'il faille aftreindre un ensant à de certaines heures fixes pour ses repas, dans la vuë de ne rien lui donner entre deux. Je crois plûtôt que la nature beaucoup plus éclairée que nous, lui dicte plus à propos que nous ne faurions le faire, le tems auquel il faut satisfaire à ses besoins. Je ne prétens pas cependant qu'on le gorge de nourriture. Celà seroit stort à la digestion. Mais par cette raison même il faut lui donuer peu & souvent.

Le lard, les viandes salées, les fruits, la salade, & autres acides, sont des choses qui ne conviennent du tout point aux enfans pendant les deux premieres années de leur vie. Mais à trois ans on pourra les y accoûtumer par degrés, en leur en donnant peu, sauf des fruits, dont on peut les partager aves moins de reserve, comme ne devant plus à cet âge leur être nuissibles.

Les enfans tout comme les personnes d'âge, ne goûtent pas pour l'ordinaire tous les mets. Il importe pourrant, furtout au païsan, à qui l'en

ESSAISUR

lotte de toile non doublée, sans gands, & être moins sensibles au froid, que leurs sils & leurs neveux, qui sont habillés à double & à triple, dans la laine. Ces vieillards disent, que dans leur jeunesse, ils étoient presque nuds la moitié de l'année, & plus longtems encore sans bas ni soulliers. Ils attribuent la force de leur tempéramment, à cette heureuse habitude. N'en doivent-ils pas avoir plus d'obligations à leurs parens que si dès leur bas âge, ils les avoient habillés de façon à leur faire éprouver dans la suite, toute la rigueur du froid & les exposer consequemment à des rhumes, des cathares & autres maux, qu'ils ne connoissent que de nom, lors mème qu'ils ont en partie perdu leur chaleur naturelle?

Quelque dur que puisse paroitre ce conseil à l'amour maternel, il n'en est pas moins vrai, que mettre les ensans trop au chaud, c'est leur saire un très grand tort. Habillés chaudement en chambre, les pores s'ouvrent, la transpiration se fait avec abondance, les habits, le linge surtout, en devienment humides. Et dès aussi tôt qu'ils respirent le grand air, les pores se ferment, la transpiration cesse, les habits se glacent, le froid les saisse, & bienheureux sont ceux qui en sont quittes pour un gros rhume, dont les suites sont toûjours plus ou moins sacheuses. Habillés donc légérement votre ensant, il n'en aura que plus chaud, en sera plus à son aise, & beaucoup

10704

mieux portant. Ne fouffrez point qu'il s'habitue à approcher le fourneau. Pour toute coeffure, mettez lui un bonnet de toile claire, jusques à l'âge de trois ans, tems auquel il lui devient supersu. La nature alors a déja orné fa tête d'une couverture suffisante, au moïen des cheveux qu'elle lui a donné. J'ai vu des enfans, ne porter jamais ni bonnets ni chapeaux, jusques à l'âge de dix à douze ans, exposés aux gros tems & aux plus grandes chaleurs du solcil, sans en avoir ressent la plus légére incommodité.

Je fuis fort dans la penfée du célébre Docteur Locke, qui veut que les foulliers foient troués, ou d'un cuir tellement spongieux, que l'eau y pénétre avec facilité. Afin qu'accoûtumés à avoir les pieds mouillés, ils ne s'en trouvent point incommodés, dans un âge plus avancé.

Ne faites jamais porter des fabots ou soulliers de bois à vos enfans. Outre que cette chaussure les rend massis & pesants, qu'elle leur cause une démarche embarrassée & grofsiere, en les accoûtumant à marcher en dandinant, & à lever pesamment le pied; elle est trop chaude pour eux. Ceux qui en sont usage à l'ordinaire ont toujours froid aux pieds. Lorsqu'en hyver, la bienséance, quelques voyages, ou d'autres raisons les obligent à se fervir de soulliers de cuir, un froid médiocre suffit pour leur geler les pieds. Pendant que of strength as order

ceux qui font faits à unel mauvaise chaussure, & à avoir les pieds mouillés, ne les ont que rarement incommodés du froid. Je vois tous les jours des ensans, qui comme des cannes, sont constamment dans la bouë ou dans l'eau, en hyver comme en été. Cette habitude les a tellement rendurci contre le froid, que l'on diroit qu'ils y sont insensibles, pendant que ceux que l'on tient chaudement sont des plus frillieux.

J'ai dit plus haut, que je ne voudrois pas, que l'on apprit à marcher aux enfans avant qu'ils aient au moins un an accompli, & qu'il foit vifible qu'ils ont suffisamment de force, pour faire cet exercice. Alors ils apprendront aisément à le faire. La nature leur indiquera, de s'appuier des mains contre un lit, un banc, ou une paroi, ils s'y tiendront d'abord fortement des mains, puis feront quelques pas de côté. Faits à ce manége, enhardis par l'épreuve qu'ils ont faite de leurs forces, ils fe hazardent à faire quelques pas feuls. Ainsi petit à petit ils apprendront à marcher. Mais on doit avoir grand soin de ne pas le laisser se soutenir sur ses jambes, ou marcher dès le commencement jusques au point de se fatiguer. Cela pourroit avoir des suites fâcheufes. Pour soulager les enfans & leur apprendre à marcher fans se fatiguer & sans crainte de chutes, on leur fait une machine portée sur des rouleaux, qui tient leur corps

pao de datyle

L'EDUCATION DU PAISAN. 49

ferme, & leur laisse la liberté de se promener dans une chambre comme bon leur semble. Mais je passe la description de cette machine en faveur de la briéveté.

Dès l'âge de trois ans à celui de fix à fept les forces de l'enfant se dévéloppent considérablement. Les petits exercices qu'il fait, ses courses, ses jeux, tout cela contribue merveilleusement à augmenter ses forces & à le rendre agile. Il ne faut donc pas le retenir & le géner à cet égard, non plus que pour le sommeil, mais le laisser courrir & dormit tant qu'il voudra. Rien ne lui est plus falutaire que l'exercice, la joie, & le repos.

C'est à cet âge aussi que l'enfant s'accoûtume à se servir de ses mains, & de l'une des deux par préférence à l'autre. Lorsque le choix tombe sur la main droite, pere & mere en sont fort fatisfaits; !mais s'il préfére la gauche, furtout à table, on l'en reprend, on le censure. On veut qu'il coupe sa viande, & porte sa culliére à la bouche de la main droite. Il vaudroit beaucoup mieux, à mon avis, le faire à fe fervir également des deux mains. Sans compter qu'elles en deviendroient l'une & l'autre plus fortes, combien ne se présente-t-il pas d'occasions pendant le cours de la vie dans lesquelles il seroit auffi utile que commode d'être ambi-dextre? Le païsan a tous les jours lieu de s'en convaincre. Accoûtumés donc votre enfant à se servir également des deux mains, 1764. III. P. D

donarroment de Trobuero des deux mans secon marai.

Uhlo a lactivio

ESSAI SUR

lors que vous remarquerés qu'il s'habitue à préférer Pune, faites lui auffi-tôt mettre Pautre à l'ouvrage.

Lorsque votre enfant fait des dents, ce qui arrive des l'age de huit à neuf mois jusques à celui de cinq ans, tems auquel il les a ordinairement toutes, fauf les dents molaires postérieures. Il faut être attentif à leur aider à percer, foit par une légére incision, foit autrement. Une racine de violetes, un hochet garni de crystal ou d'agathe, peuvent aussi être utiles, d'autant que les enfans mordent ordinairement ce qu'on leur met en main, cela aide aux dents à percer la gencive & facilite la dentition. Tous les enfans mettent leurs doigts dans la bouche lorsqu'ils font des dents. Cela n'est que bon. Mais il y en a qui en pren-nent l'habitude de les sucer, ce qu'il ne faut pas fouffrir. C'est ce que vous préviendrés en les trempant de jus d'absynthe, ou de quelque autre chose d'un goût desagréable.

Si votre enfant est sujet à seigner par le nez, ou aux diarrées, ou aux éruptions cutanées, ne vous en mettés point en peine, c'est un bénésice de la nature, qui le décharge du superflu de ses humeurs. Ne le médécinés jamais fans nécessité.

Aiés soin d'examiner fréquemment si par hagard il n'auroit point fait quelque effort qui lui eut occasionné une descente, sur tout si

W. J. S. C. C.

plentes

ijodi umbi

52

c'est un garçon. Ce mal est aussi aisé de guérir avec un simple bandage, quand on l'applique de bonne heure, qu'il est difficile lorsqu'on l'a négligé.

Vous ferés bien d'accoûtumer votre enfant, dès fon bas âge , à aller à felle tous les ma-tins dès auffi-tôt qu'il est lévé. Et s'il étoit un jour ou deux sans avoir se bénéfice, il faudroit le lui procurer en lui donnant un petit lavement. Personne n'en doit ignorer la com-position, ni la façon de le donner. Mais comme cela n'est pas de mon sujet, je passe à la troisiéme époque que j'ai indiqué.

TROISIEME EPOQUE.

Depuis l'âge de fix à sept ans, jusques à celui de seize à diz-huit.

Les soins que le païsan prend de l'éducation physique de ses enfans, se bornent à peu de chose près, aux deux prémiéres époques que nous venons de parcourir. Dès qu'un enfant a atteint l'age de six à sept ans, il mange & boit indifféremment de tout ce qui paroit sur

Pour ce qui regarde les exercices de cet âge, . il est rare qu'on ne lui en donne suffisamment, & plus rare encore que l'on gate fon tempéramment par des gourmandifes, des lits trop D 2 chauds,

chauds, & par ces soins aussi génants que meurtriers, dont on use dans les villes & chez les Grands, & qui font beaucoup plus propres à la destruction qu'à la conservation de l'espèce humaine. Si l'extrême négligence, dont certains paisans usent envers leurs enfans, est très blamable, les soins recherchés que les citadins, fur-tout les femmes, ont des leurs, ne le font pas moins. Je fuis perfuadé, que toutes les précautions scrupuleuses dont on use dans les villes, fur tout chez les gens come il faut, tuent beaucoup plus d'enfans, proportion gardée, qu'il n'en périt par la négligence du païfan, & que fi l'on avoit une note exacte de la jeunesse que la mort enléve dans les villes & à la campagne, on trouveroit qu'il meurt considérablement plus d'enfans de citoïens que de ceux de laboureurs.

Ce que je viens d'observer n'est pas, tant s'en faut, pour autoriser la criminelle négli-gence, dont quelques passans se rendent coupables envers leurs enfans. Mais en vue de montrer que la délicatesse, dans laquelle on éléve les enfans des villes, est très pernicieuse, & de prévenir qu'à cet égard comme à tant d'autres, le campagnard un peu aifé, n'imite la méthode de gens qui font en possession de lui fervir d'exemple.

Votre enfant parvenu à l'âge de six ou sept ans, participera à tous vos repas, & à tous vos mets indifféremment. Il est même bon,

LEDUCATION DU PAISAN. 13

comme je l'ai dit, qu'il s'y habituë de bonne heure, & qu'il mange de tout ce dont vous vous nourrisses vous même. Je dois cependant faire quelques observations sur ce sujet.

Il y a certaines choses dont l'usage est assurément nuisible aux enfans, comme le vin & toutes les liqueurs fortes, & s'il peut être permis de leur en donner, ce n'est qu'après avoir atteint l'age de dix à douze ans, en observant de le tremper de beaucoup d'eau, & de ne leur en faire boire qu'après qu'ils ont mangé de la foupe, ou quelque autre chose de chaud. Mais ils ne doivent jamais user d'eau de vie, ni d'autres liqueurs semblables.

Le païsan est appellé à règler la qualité de sa nourriture sur celle des productions du pais qu'il habite. S'il est dans un lieu de pâturage, la meilleure dont il puisse faire usage, tant pour lui que pour sa famille, consiste en laitage & en jardinage. S'il est dans le vignoble, il donnera la préférence aux fruits & aux légumes. Les enfaus s'accommoderont bien de l'un & de l'autre do ces usages, & s'en trouveront bien.

C'est généralement la coutume chés le paisan Suisse d'user beaucoup de porc, de bœuf, & d'autres viandes salées & séchées à la chéminée. Il fait ordinairement sa boucherie en automne, ou au commencement de l'hyver pour toute l'année ; d'ou il résulte, que pendant les chaleurs de l'été ces viandes deviennent fort du D 3

ESSAISUR

res, & fouvent rances; ce qui les rend malfaines, indigeftes, & fait à ceux qui en man-gent beaucoup un fang scorbutique. Je ne demande pas que l'on retranche absolument cette nourriture à un enfant; mais aussi je voudrois qu'on ne lui en donnât que peu, avec beau-coup de jardinage, & qu'elle fut toûjours bien

Les enfans pour l'ordinaire sont fort avides de fruits. Ils ne les voïent pas plûtot pendre à l'arbre, qu'ils les convoitent. Mûrs ou non, des qu'ils croïent n'être pas apperçus, ils les abattent & les mangent, & cela au dépend de leur fanté. Ce qui est d'autant plus facheux, que très attentifs à cacher la cause de leur mal, on ne peut leur faire les remédes convenables. Il faut donc, autant que possible, les empêcher de manger ces fruits mal-mûrs, en leur en faisant connoître les suites, & que parvenus à leur maturité, ils en pourront manger fans obstacle.

Les jeunes gens ont l'estomac plus chaud, ce viscére fait chés eux ses fonctions, & digére avec beaucoup plus de promptitude que chés les personnes d'age. Si donc vous vouliés aftreindre votre enfant à ne point manger entre vos repas, outre qu'il fouffriroit de la faim, vous l'engageriés par là à se gorger, & à surcharger fon estomac, & tout en voulant le mettre en régle, il n'en deviendroit que plus vorace. Je suis donc d'avis que l'on régle ses







36

heures pour manger plûtôt fur son appétit, que fur votre nsage, auquel il pourra se faire dans la suite.

J'ajoute ici, qu'il est important d'accoûtumer de bonne heure les enfans à la fobriété. Ce ne font pas ceux qui mangent le plus qui font les mieux nourris. On en voit qui mangeant de moitié moins, font aussi forts, robustes, & même mieux portants que ces gourmands que l'on ne peut raffaster; sans conter que ceux-là font toûjours plus agiles & dégagés. J'ai vu plus d'un païsan se ruiner par sa voracité, & avec cela jouïr de peu de santé.

Lors qu'un enfant est malade, qu'il a un sommeil inquiet, de mauvais réves, &c. cela provient pour l'ordinaire de plénitude. En ce cas, le reméde le plus salutaire, & le moins dangéreux, est de lui faire faire diette pendant quelques jours. Si cela ne suffit pas, mettésle au régime que Mr. Tisse préscrit dans ses Avis au peuple sur la santé. C'est un reméde efficace pour tous les âges, & dans nombre de maladies.

Je ne parle point ici de la différence à faire dans la nourriture d'une fille à un garçon, lorsque celle-là a atteint l'âge de quinze à feize ans. Il n'y a, je penfe, point de mére affez rustre pour ignorer les ménagemens dont elle doit uler dans cette circonstance envers sa fille, tant pour la nourriture que pour autres choses. Mais il est bon de dire, qu'elle doit s'en faire D 4 un

TEDUCATION DU PAISAN. 37

reins, qu'on lui fasse porter des bretelles, dont l'utilité est aussi connue que l'usage en est négligé.

L'enfant du païsan doit être habillé plûtôt pour prévenir la subite impression d'un grand froid, que pour être tenu chaudement. fimole culotte de toile avec un farrot de même étoffe lui fuffiront. Il n'a pas besoin ni de camisole, ni de ces gillets de laine, dont on a si grand soin de couvrir les enfans des villes, destinés à trainer une vie sédentaire & languisfante. Des bas de fil, de mauvais foulliers, & un bonet de toile, ou un chapeau de paille, lors seulement qu'il doit aller au loin, formeront tout son équipage. Quelque dure que cette méthode puisse paroître, je suis persuadé que des ensans élévés de la sorte, auront moins à fouffrir du froid que ceux qui font accoutumés à être bien couverts. J'en ai déja exposé la raifon.

Les meilleurs auteurs, qui ont écrit fur l'éducation des enfans, infiftent fort, & avec raifon, fur la néceffiré de les faire prendre un fréquent exercice. Heureusement il n'est pas nécessaire de beaucoup infister pour persuader le passan de cette vérité. Le parti qu'il tire de l'exercice qu'il fait prendre à ses ensans, rélativement au travail, la lui sait asses goûter. Mais il convient de lui indiquer à quoi il doit occuper ses enfans.

un devoir capital. Que nombre de filles n'ont jamais eu de fanté, & ont trainé une vie languissante & malheureuse, pour avoir été négligées dans cette occasion.

C'est ordinairement au commencement de l'époque que nous parcourrons que l'on donne la culotte aux jeunes garçons. Sur quoi il faut observer, que les prémiéres culottes les génent toujours & beaucoup. Ils ont de la peine à les boutoner & à se saire à l'usage de ce nouvel habillement. Aussi fera-t-on bien de ne le Isur donner que tard, & lorsque l'on ne peut plus s'en dispenser, à moins de passer pour ridicule. Car la mode étend son empire jusques dans les hammaux les plus reculés ; elle est en possession de commander au passan comme au courtisan & au bourgeois. S'il étoit possible de sécouer le jong de sa tirannie, on banniroit abfolument l'usage des culottes, pour lui substi-tuer celui des longues robes à la Turque, qui seroit beaucoup moins génant, & plus commode & utile. Mais ce seroit peine perduë de met-tre cette vérité dans tout son jour. Les Européens, qui prétendent être les peuples les plus éclairés de l'univers, n'en font pas pour cela plus raisonables, dès qu'il s'agit de la mode, à laquelle ils encensent. Mais puisqu'il faut des culottes, je voudrois au moins qu'elles fussent de même que le surplus de son vêtement, d'une ampleur à le géner le moins que possible, & pour que la ceinture ne lui géne point les

8 ESSAISUR

Je poserai deux ou trois principes, d'après lesquels on pourra aisément juger quels doivent être les travaux, ou si l'on veut les exercices des enfans de paisan, & jusques à quel point ils doivent y vaquer.

Le prémier principe est, que l'on ne doit jamais les emploier à des travaux si pénibles, qu'ils exigent toutes leurs forces, ni leur faire porter principalement sur la tête des fardeaux sous lesquels ils ne puissent marcher avec seslité. Violer cette régle, est non seulement cruauté & barbarie, mais de plus, les surcharger ainsi, c'est leur oter tout accroissement, & faire avorter les sorces & la vigueur que l'on avoit lieu de s'en promettre. Cette vérité est si évidente, & tellement justissée par l'expérience, que je crois qu'il seroit inutile d'y inssisse.

Une feconde régle à fuivre, & à laquelle le païlan pour l'ordinaire ne fait guére attention; c'est de ne pas faire travailler un ensant trop longtems & jusques à le beaucoup fatiguer; si même c'est un travail ais, il ne doit pas y être appliqué jusques à extinction de forces. Cela muiroit à son accroissement.

Un troisiéme principe est, que dans le choix des occupations à donner à un enfant, il faut toujours se déterminer pour celles qui exigent le plus de mouvement, & auxquelles on vaque en plein air, par préférence à celles qui

May by



demandent d'être en chambre, & affis. Autant que les prémiéres font salubres, propres à fortifier le corps, & à en dévélopper les parties, autant une vie sédentaire, & des occupations auxquelles on ne peut vaquer qu'en chambre & dans un air étouffé, font elles nuifibles à la fanté. C'est ce que l'expérience nous montre tous les jours, si nous comparons ceux dont la profession les appelle à mener une vie sédentaire, avec ceux qui par la leur sont appellés à travailler en plein air.

Enfin lorsque la médiocrité de la fortune du païsan l'oblige à donner à son enfant ces sortes d'occupations, que nous avons dit être nuifi-bles à la fanté, & qu'il fera obligé à le faire travailler en chambre, il aura foin, s'il veut agir en bon pére, de lui donner journellement quelques heures de relache, pour le laisser courir & se divertir avec ses camarades. L'adoles camarades. L'adolescence est l'age des plaisirs, & il n'y a rien qui favorise plus la fanté, & l'accroissement que la joie, avec un bon air & un exercice raifonnable.

Jain ouil

En partant de ce petit nombre de principes, auffi fimples que je les crois folides, il fera aifé aux péres & méres de faire le choix des differentes occupations à donner à leurs enfans, proportionnément à leur âge & à leur force.

Une fille de sept à dix ans, qui doit pour recevoir une éducation convenable à son séxe, appren-

apprendre à filer, coudre, tricoter, &c. ne doit pas être si fort appliquée à ces petits ouvrages, qu'on ne lui accorde journellement quelques heures de relâche, pour aller humer un bon air, & se recréer avec ses compagnes.

Les exercices du garçon de cet âge feront en. core de peu d'utilité dans la maison. Garder quelques moutons, suivre le bétail à l'abreuvoir, le chasser au pâturage en été, & le ramener à la maison, faire quelques commissions de peu d'importance, & quelques bagatelles semblables, font tout l'ouvrage que l'on doit attendre & exiger de lui. Mais toutes ces minucies, jointes aux plaisirs & la joie qui accompagnent cet age, contribueront merveillensement à accroitre & affermir son corps. Vous le laisserés donc courrir & faire ses petits jeux d'exercice avec ses camarades, tant en hyver qu'en été. Le plaisir qu'il y prend le rend insensible au froid, & le fait à en supporter les plus grandes rigueurs.

Lors qu'il lui arrivera de se blesser, si même c'étoit en se battant avec ses camarades, reprenés-le fans aigreur & avec douceur; si-non, une autrefois il vous cachera ces fortes d'accidens, qui, quoique bagatelles en eux-memes, peuvent avoir des suites très fâcheuses si l'on négligeoit d'y remédier à tems.

S'il étoit toujours fous vos yeux, je vous recommanderois de ne point permettre qu'il bût

L'EDUCATION DU PAISAN. 61

lors qu'il a chaud, & qu'il vient de prendre quelque exercice violent, ce qui est très dangereux, & qui pourroit lui caufer les maladies les plus férienfes. Mais comme il n'est pas toûjours avec vous, il est à craindre, que se vous lui défendés absolument de boire dans ces occasions, vous ne soies point obéis. Montrés lui ce qu'il y a de dangéreux pour lui à fatis-faire sa soif. Exigés du moins de lui qu'il boive peu & lentement; & que des qu'il s'est rafraichi, & fans s'arrêter, il continuë à s'exercer comme auparavant.

Il faut tenir propre les enfans. La propreté favorise la joie & le bien être, par conséquent aussi l'accroissement. Les enfans rongés de la vermine, ne font jamais à leur aise, ils en font inquiétes nuit & jour.

Mr. Locke recommande les bains froids, comme fort utils à la fanté, & propres à rendre les corps des enfans forts & robuftes. Il paroit par l'histoire que les anciens en faisoient grand usage, & que les gens de la prémière distinction, tout confine le commun peuple, apprenoient à nager. C'est, suivant moi, un exercice qui ne doit point être négligé. Combien de milliers de personnes ne sont pas péries, & ne périssent pas tous les jours pour n'avoir pas sait ce facile apprentissage? Si l'on objecte, qu'il est dangéreux: Je répond, qu'il en périt cent faute de favoir nager, pour un qui pert la vie en l'apprenant.

ESSAI SUR

Dès l'âge de dix à douze ans & au-delà, l'enfant du païsan commence à lui être d'une grande utilité. La fille entre dans le détail des occupations domestiques, & donne par là à sa mére le tems de vaquer à des travaux plus pénibles. Et lors qu'elle a atteint l'âge de treize à quinze ans, elle s'exerce peu à peu à tous les ouvrages de la campagne du département de son sexe.

Le garçon ne fera pas moins utile à fon pére-Dès l'age de dix à douze ans il ira le matin chercher les bêtes de traits fur le pâturage. Ensuite le fouet à la main il conduira la charrue que son pére tient, & cela aussi adroitement que le pourroit faire une personne d'âge. Il pourroit aussi alors garder les troupeaux; mais je ne conseillerois pas volontiers aux parens de donner pour longtems cette occupation à leurs enfans. Ceux qui ont été élevés à ce genre de vie, seront rarement propres au tra-vail. Tout comme les gueux & les mandiants, ils font ordinairement indolens & pareffeux. Il vaut donc beaucoup mieux les exercer à des ouvrages proportionnés à leurs forces. On pourra à mesure qu'ils avanceront en âge exiger d'eux des travaux plus pénibles & de plus longue haleine. De façon qu'à dixhuit ans, & même plus jeunes, ils feront en état de faire tous les ouvrages du païsan, soit dans les prés, champs ou vignes, & même dans les bois. Mais j'avertis encore ici les parens (on ne sautoit trop le repéter) de ne pas pouffer leurs enfans

fans avec trop de roideur au travail; de ne pas exiger d'eux tout ce qu'ils pourroient faire. Et sur-tout d'etre extremement attentifs à ne les point furcharger de fardeaux si lourds, qu'ils aient peine à les porter. Il nuiroient par là à leur accroissement & à l'augmentation de leurs forces. Acablés fous le poid de pefants fardeaux, il pourroit en resulter des hernies, du dérangement dans les vertébres, & plusieurs autres inconvéniens. Au lieu que fi on les mé-nage dans cet âge, lors qu'ils auront atteint celui de virilité, étant pour lors forts & robuftes, ils vaqueront fans peine aux travaux les plus pénibles, & supporteront les fatigues

Le sommeil est un vrai restaurant pour tous les ages. Quelques heures de répos rétablissent les forces & les esprits animaux, dissipés pas les veilles & les fatigues. C'est fur tout l'enfance qui a besoin de ce spécifique. Plus un enfant dort, plus il grandit, & mieux il fe porte. Il ne faut donc point faire obstacle à son repos. Mais parvenu à l'âge de fept ou huit ans on diminuera insensiblement le tems de son sommeil, de façon qu'à quinze ans il ne dorme que fept heures dans vingt quatre. Ce qui, au dire de celébres médecins, est une espace suffisante, pour récupérer ses forces & se porter au mieux. Il y en a même qui n'accordent que cinq ou six heures de sommeil par jour. Mais je pense, que ce n'est pas trop de sept heures pour le

les plus rudes fans en être incommodés.

jeune païsan, qui a été fatigué pendant la jour? née. Il ira coucher autant que possible de bonne heure, pour se lever de grand matin. C'est alors que l'air est le plus salubre, & les prémiéres heures du jour sont les plus propres au travail. Si même vous n'aviés point d'occupation pressente, ne laissés point dormir votre enfant au-delà de son ordinaire. Le trop long fommeil fait un fang épais, & celui qui s'accoûtume à dormir trop longtems, femblable à ces yvrognes, dont la foif s'augmente en buvant, n'en a que plus fommeil. Ces grands dormeurs font d'ailleurs toûjours lourds & pefants, & peu propres au travail.

J'ai omis dans cette prémière partie bien des choses qui pourroient n'être pas inutiles pour l'éducation physique des enfans, & je n'ai tou-ché, pour ainsi dire, qu'en passant des articles plus effentiels, afin d'abréger autant que pof-fible, & ne pas outre-passer les bornes prescrites à ces fortes d'effais, & paffer plus vite à ma seconde partie, qui n'est pas moins importante que la prémiére, à laquelle j'ai mis fin. (*)

(*) Ceux qui fouhaiteront des instructions plus étendues fur l'éducation physique des enfans, peuvent con fulter les excellens Traités de Mrs. Ballexerd & des Ef-

DEUXIEME

L'EDUCATION DU PAISAN. 65 DEUXIEME PARTIE.

De l'education morale des enfans.

Pour élever au mieux l'enfant du paisan rélativement à l'agriculture, il ne suffit pas de cultiver sa santé corporelle, en le rendant sort & robuste, propre à la fatigue & à supporter les travaux les plus pénibles. Il n'est pas moins important d'orner son esprit des connoissances nécessaires pour diriger son travail avec intelli-gence, & remplir le but de sa vocation avec tout le succès désirable. C'est aussi la le sujet de cette seconde partie.

Je comprens bien que le but de notre programe, n'est pas d'exiger, que l'on prescrive ici un cours de morale proprement dite. Mais laquelle il ne peut s'attendre qu'autant qu'il s'a-quittera de fes devoirs, il ne peut profoseraréuffir dans sa vocarion comme l'on doit envisager le passan, sous les rélations de membre de la société & de chrévient montrer avant toutes choses, il doit être formé à la crainte de Dieu & à la pratique de la vertu.

Dès que les facultés de l'ame de votre enfant se déveloperont, & qu'il commencera à raisonner, apprenés - lui à connoître Dieu son créateur, & que c'est à lui à qui il a l'obli-gation de sa nourriture & de tous les avan-1764. III. P.

OR ORN

Mar Ju 10/20

almostion lalignouss ESSAISUR

E6

tages dont il jouit. Lorsqu'il a quelque chose qui lui fait plaisir, faites lui connoitre que c'est à Dieu à qui il en est redevable, & que ce bon Pere, tant par le bien qu'il lui fait journellement, que par les graces qu'il veut lui accorder dans la fuite, mérite de fa part un amour fans bornes & une obéissance parfaite. C'est ainsi que votre enfant pénétré dès sa tendre jeunesse des bienfaits de Dieu, formera aifément son cœur à l'heureuse habitude de Paimer & de lui obéir, & s'acquiter par amour & par reconnoissance des devoirs, que gens plus doctes que judicieux, exigent par contrainte & par fraieur. Attendés de réprésenter Dieu à votre enfant comme un juge redoutable, que sa raison soit plus formée. S'il l'aime véritablement il le craindra aussi.

Le païsan envoïe ordinairement ses enfans à Pécole, à l'age de fept ans, plus ou moins. Ils ne favent d'autre langage lorfqu'ils y viennent que l'autre langage. S'ils font Suisses allemans, ils trouveront dans les livres une si grande quantité de mots qui leur sont étrangers, & une différence si marquée, entre la bonne prononciation & celle de leur village, qu'ils ne comprendront que très imparfaitement les choses qu'on leur enseigne à lire. S'ils sont de cette partie de la Suisse ou l'on fait usage de livres françois, ce sera bien pire encore, ils y trouveront un langage qui leur est presque auffi inconnu que l'hebreu. Ainfi ne compre-



nant rien à la lecture de leurs camarades, non plus qu'aux prières & aux catéchifmes qu'ils récitent par mémoire & comme des petroquets, il n'est pas surprenant qu'ils sortent souvent de Pécole aussi ignorants que lorsqu'ils y sont entrés.

Il feroit donc fort à fouhaiter, que les parens, s'ils en font capables, appriffent à leurs enfans avant qu'ils allaffent à l'école, la langue dans laquelle ils doivent y ètre inftruits, que les régents ne foufriffent point que l'on y en parlât d'autres, & qu'ils faffent foigneux à expliquer à leurs enfans les mots & les phrases dont ils ignorent le sens. Mais souvent ils ne les comprennent pas eux mêmes. Rien cependant de plus nécessaire à votre ensant que de favoir la langue dans laquelle il doit être instruit.

Je ne voudrois pas que dans les écoles ni ailleurs, on furchagea la mémoire des enfans, de ces grands volumes de catéchifmes, de ces longues réponfes & priéres, qui font en ufage dans les écoles de la campagne tout comme en ville; encore moins qu'on leur apprit à disputer sur des matières de Théologie aussi abstraites & difficiles que pen importantes : ni qu'on leur fit des monstres pour les combatre, en leur apprenant à resuter des erreurs qui n'ont jamais pénétré dans leurs villages, & qui n'existent plus que dans les livres, & dans la tête des Théologiens. On ne voit gu ére de E 2 ces



Pate Sur

Populary Mary

ces païfans controversistes qui ne tombent dans des erreurs grossières. La connoissance des dogmes qui font le sondement de notre soi, ane persuasion aussi vive qu'éclairée de ceux qui nous sont enseignés dans le simbole des Apôtres, c'en est affès pour le fils du païsan. Mais s'il ne doit pas se faire un devoir de s'instruire des anciennes controverses, il n'en doit pas moins connoître sa réligion, ètre en état de rendre raison de sa foi, & de montrer, qu'il fait profession de celle de ses péres, non parce qu'il y est né, mais par connoissance de causs & par choix.

A l'égard de cette partie de la réligion qui a pour objet les mœurs. Votre enfant doit en être instruit tout aux mieux. Il ne doit ignover aucun de ses devoirs, soit envers Dieu, soit à l'égard de son prochain, soit envers soit même. Les péres & les méres, les régents d'écoles, les pasteurs, & ceux qui ont la direction de la jeunesse, tous doivent faire leur possible, pour les instruire dans cette connoissance falutaire. Mais il faut principalement les engager à la réduire en pratique, par des motifs à leur portée, & en leur faisant envisager la vertu, comme le seul moren d'être heureux & content, non seulement dans la vic qui est avenir, mais mème pendant le cours de celle, ci.

Voulés-vous péres & méres parvenir à ce but falutaire ? Voulés-vous former vos enfans

L'EDUCATION DU PAISAN. 69

fans de bonne heure à la piété & à l'exercice de la vertu? Ne vous contentés pas de les inftruire de bouche, de leur prescrire le bien, & de leur désendre le mal. Servés leur vous nième d'exemple. Soïés bien persuadés que c'est là le vrai moien de réussir, & que tous vos discours ne feront jamais autant d'impression fur leur esprit & sur leur cœur, que les exemples que vous leur donnerés. Vrais singes de leurs parens, ils imitent tout ce qu'ils leurs voient faire. Rien donc de plus important, & pour eux, & pour vous que de leur être en bon exemple.

Si nonobstant vos exhortations appuides de vos bons exemples, vos ensans séduits par leurs camarades, ou par inadvertance tembent dans quelques sautes, reprenés-les avec douceur, & si malheureusement de fréquentes récidives vous obligent à les châtier, ne le saites jamais avec colère, témoignés leur plûtôt, que c'est à regrêt que vous vous voïés forcés d'en venir avec eux à cette extrémité. Faites en soit que vos châtimens soïent toujours modérés par la raison. Et lorsque vos ensans se corrigent, témoignés leur le plaisir que vous en ressentés.

On voit parmi les païfans tout comme ailleurs de ces péres acariatres, qui ne dérident jamais le front avec leurs enfans, & qui quelque fages qu'ils foient, ne leur en témoignent jamais la moindre fatisfaction. Gardés vous E 2 d'en

Markey or Supp

contrations

ESSAISUR

d'en user de la forte avec les votres. Marqués leur au contraire votre contentement , lorsque vous avés le plaisir de les voir pratiquer la vertu & s'acquiter de leur devoir , ce sera pour eux un grand encouragement.

Dans les écoles de villages, on y apprend, outre la lecture, la réligion, & le chant des pfaumes que l'on ne doit pas négliger; l'écriture & dans quelques unes l'arithmétique. Quei que l'on ne puisse pas dire, qu'a toute rigueur, il soit absolument nécessaire au passan de savoir écrire & chifrer, on peut affurer que les parens seront très bien de faire apprendre ces choses à leurs ensans, comme étant d'une très grande utilité dans le cours de la vie. Je ne demande cependant pas, que tous les ensans de passans, doivent y exceller. Ceux qui sont appellés à cultiver la terre sans mélange d'autres occupations, en sauront asses mélange d'autres occupations, en sauront asses porsqu'ils seront en état de tenir un livre de raison, dans lequel ils marqueront leurs dettes actives & passives.

Il feroit fort à fouhaiter que les enfans de païfans, futtout les garçons appriffent un peu de deffein. Cela pourroit leur être utile dans mille & mille occasions. Mais outre qu'on ne l'enfeigne pas dans les écoles ordinaires, il est très rare qu'on puisse s'en instruire à la campagne.

T a

La fage Providence a donné aux hommes le desir d'apprendre & d'étendre leurs lumières. Ce désir bien dirigé, est très utile à la société en général, & aux particuliers qui la composent. Le païsan tout comme les autres hommes est animé du même désir. Mais comme

eux aussi, & peur-ètre plus fréquemment en-core, il en abuse, & le fait férvir à sa perte, en prenant pour l'obje de ses recherches & de fon application, des choses qui ne peuvent lui être que de peu ou point d'utilité. ceux, ainsi qu'on l'a déja dit, qui s'attachent à la recherche curieuse de cette partie de la Theologie spéculative, qui n'intéresse partie de la falut. Tels sont aussi ceux qui par un esprit de curiosité ou d'orgueil s'étudient à la chicane. Qui se faisant gloire, de posséder leur courumier, d'avoir lu quelques livres de droit, & d'avoir quelque expérience dans la procé-dure, s'imaginent être des grands docteurs, ce qui leur occasione souvent des procès ruineux, & pour les autres & pour eux mêmes. Ne permettés donc pas que votre fils s'applique à cette étude, à moins que celà ne dut le conduire à des emplois, utiles à sa patrie & à lui-Lorsque dans la prémiére partie, j'ai dit,

que les enfans doivent être habillés de toile & fort légérement, je n'entens pas, que l'on ne doive jamais leur donner d'autres habits de fetes, furtout lorfqu'ils ont atteint un certain E 4 age;

age, comme celui de quinze à seize ans. Au contraire si vos enfans se comportent bien , & vous donnent du contentement, par leur bonne conduite, & leur application au travail , vous auriés tort de leur refuser , pour les jours de fètes, un habit correspondant à vos facultés, à votre état, & à l'usage de leurs femblables. En observant cependant , qu'il vaut mieux demeurer en arriére dans cette forte de luxe, que de chercher a prévenir ceux qui font autant que vous.

> De l'habillement, je passe aux récréations & aux plaisirs, qui sont recherchés à peu près de tous les ages. Mais qui fort plus particuliérement le partage de la jeunesse. Je n'ignore pas qu'il y a des personnes très respectables, qui condamnent hautement, tous ces jeux innocens, ces récréations, ces fêtes, que les jeunes gens goutent avec tant de fatisfaction. parce difent - ils que si ces amusemens ne sont pas criminels en eux mêmes, la jeunesse tombe ailement dans l'excès, qui la conduit infenfiblement au crime, & que par conféquent, il est du devoir des péres & des méres d'interdire leurs enfans, des divertissemens qui ne peuvent ètre que dangéreux.

Je conviens, qu'en effet les jeunes gens peuvent abuser des plaisirs, & que malheureuse-ment cela n'arrive que trop fréquemment. Mais il n'en faut pas conclure, que l'usage doive en etre interdit. Parce que l'on voit nombre de

L'EDUCATION DU PAISAN. 78

gourmans & d'yvrognes, defendra-t-on le boire & le manger? Mais je pense qu'il ne sera pas hors de propos, de donner quelques avis, fur le choix des plaisirs de la jenesse, & sur ja maniére d'en user, innocemment.

Le paisan pour faire le choix des plaisirs qu'il peut permettre à ses enfans, doit faire attention au but que l'on doit avoir en les leur accordant. Ce but doit être tout en les égaiant, d'augmenter & perfectionner leurs qualités corporelles, leur force, leur fanté, leur adresse, & leur agilité. D'où il s'en suit naturellement que l'on doit préférer les jeux d'adresse, à ceux qui ne demandent point d'éxercice. Suivant cette maxime, la courle, la danse, les jeux de quilles, & nombre d'autres de cette nature, qui sont connus de la jeunesse païsanne, auront la préférence sur les jeux de hasard, que l'on fera bien de lui défendre absolument, par les raisons que je dirai plus bas. Mais les jeux d'exercice tout en donnant du plaisir, font un bon fang, fortifient les jeunes gens, les rendent agiles , & affermissent leur sante. Et par conséquent les rendent plus propres aux travaux de la campagne.

Quoi qu'il y ait bien des personnes qui condamnent la danse, comme contraire à la bienféance & aux bonnes mœurs, qu'il me foit permis de dire, que suivant moi, il y en a telles qui penvent être très innocentes, moiemant que l'on faffe attention au tems, au lieu,

ESSAISUR

74

& aux circonstances. Je voudrois, que la danfe, tout comme les autres exercices de la jeunesse se fissent toûjours en public. Le respect que la présence des parens & des vieillards, lui inspireroit la retiendroit dans les bornes de la bienséance, & de la modestie; finon les parens fauroient y metre ordre, en la privant des plaifirs dont elle abuseroit. Je crois même, qu'en lui accordant cette liberté, on previendroit bien des choses infiniment pires, qui se feront à l'écart & sous le voile des ténébres. Si en péres rigides vous défendés à vos enfans les plaisirs innocens, ils trouveront le moien de s'en procurer de criminels. Je me doûte fort, que le paifan Philosophe du célébre Gesner ne soit un jour la dupe de la gène dans laquelle il tient sa famille, & que lorsque ses enfans auront pris l'essor, ils ne se dédomagners avec prime de ce qu'ile auront dédomagent avec usure de ce qu'ils auront souffert de la sévére austérité de leur pére. A moins que le Kli Togg ne parvienne à faire d'eux, autant de misantropes semblables à lui, qui méprisant leurs semblables & évirant leur commerce, ne réussiront que trop à se faire païer de retour. Le païfan comme les autres hommes, est né pour la société, un doux commerce l'unit plus étroitement avec ses confréres.

J'ai dit plus haut, qu'il ne faut jamais permetre à la jeunesse parsanne les jeux de hafard, les jeux devant exercer le corps & affermir la fanté. Or ceux ci ne répondent nulsement à ce but. Au contraire, ils produisent un effet tout opposé, ils échausent le sang du joueur par les longues veilles qu'ils occa-sionnent. S'il perd, quand même ce ne seroit pas beaucoup, c'est trop pour lui. S'il gagne, c'est trop pour ceux qui ont perdu. Et le paifan plus encore que tout autre, vérifiera le proverbe qui dit: on commence par être dupe, & on finit par être fripon.

Il n'est que trop ordinaire chés le païsan, que le garçon viendra voir nuittamment une fille, entrera dans la chambre où l'on veut quelques fois bien la laisser coucher seule, puis dans son lit, sans qu'une mére indolente s'en mette nullement en peine. Il n'est pas besoin de dire, qu'une triste expérience ne vérisie que trop le jugement que l'on fait de ces sortes de fréquentations. Mais vous péres & méres de fréquentations. Mais vous péres & méres in-dolens, n'ètes vous pas coupables de l'impureté de vos enfans? Oui vous êtes plus criminels que cette jeunosse, qui succombe à la tenta-tion à laquelle votre lache complaisance l'ex-

Il est tellement d'usage à la campagne comne en ville, de donner quelque argent aux jeunes gens, que si peu de facultés qu'ait un pére de famille, il ne peut guére se mains de fes ensans. Cet usage peut avoir son bon & son mauvais, il est d'ailleurs trop bien établi, pour puis les mains de fes en son peut avoir son bon & son mauvais, il est d'ailleurs trop bien établi, pour puis l'es au peut les aux son peut les pour suis le compatité aux son peut les pour les les compatités aux sons se son le son peut les pour les sons les s que l'on puisse le combattre avec succès, sur-

tout s'il est question d'enfans qui aient atteint l'age de quinze ans & au delà. Je dois cependant avertir ici les parens , qu'il est de leur devoir, de faire attention au dépenses de leurs enfans, non feulement par raison d'occonomie, mais aussi, pour réprimer l'abus qu'ils pouroient faire des déniers qu'on leur laisse entre les mains, en les emploiant à des vanités, à la gourmandifes, ou à des débauches. Il ne faut point permettre à la jeunesse de fréquenter les cabarets, c'est une très mauvaise école pour elle; & si même vous ne remarqués pas que votre enfant y fasse des excès, les exemples que l'on a dans ces sortes de lieux, & les mauvaises compagnies que l'on y rencontre, ne manqueroient pas de l'éduire son innocence. Je n'éxige cependant pas, que l'entrée lui en foit absolument défendue. Il y a certaines occasions de nôces, d'autres fêtes & réjouïssances publiques, aux quelles on peut se prèter à l'usage des lieux. Je crois même qu'il est bon de ne pas affecter une rigidité hors de saison, vis-à-vis ses enfans. Ce seroit les trop humilier, que de vouloir les distinguer de leurs camarades, d'une façon qui leur paroitroit odieuse- Mais si contre votre attente, vos enfans abusoient de l'honnète liberté que vous leur accordés, vous faurés bien les en punir, en leur retranchant ces sortes de divertissemens, sans qu'il soit nécessaire d'imiter la trop grande prévoïance du Philosophe paffan Zuriquois, qui punit d'avance les enfans

DEDUCATION DU PAISAN. 77

de l'abus des plaisirs qu'ils ne goûtérent jamais. Mais passons maintenant aux connoisfances que le païsan doit avoir comme païsan, & aux occupations de sa jeunesse. On me par-

donnera bien si je donne le nom d'éducation morale à ces régles qui ont pour objet le travail en même tems que les lumiéres & le sa-

Dès que l'enfant du païsan a atteint l'âge de sept à huit ans, & même plus jeune, il faut commencer à l'habituer au travail, & pour celà lui donner quelques petites occupations con-venables à fa capacité & à fes forces. Il peut alors apprendre à dévuider du fil, à bobiner pour le tisseran, même à filer & à tricoter. Il faut qu'à cet âge, on le fasse à avoir de l'ordre, à ranger ses habits, en les ôtant, dans un lieu où il les retrouve le matin, qu'il s'habille promptement soi-même, dès aussi-tôt qu'il est levé, & que tout de suite il se lave les mains & le visage.

A dix ou douze ans, il doit favoir se peigner soi-même, & nettoyer sa tête de toutes vermines, ce qu'on lui fera faire tous les matins. Mais sa mére n'en doit pas être moins exacte à faire tout au moins une fois ou deux la visite de sa tête chaque semaine, afin de s'assurer de la propreté de son enfant.

Il faut lui donner quelques occupations journalieres, & auxquelles il doive vaqueraa certaines heures réglées. Comme le foin de la volaille;



ESSAI SUR

celui de la nourriture de quelques menus bétails. Avoir l'œil fur lui, afin qu'il s'accoûtume à s'acquitter exactement aux heures marquées des petits foins dont il est chargé. Moiennant quoi vous le formerés à être exact dans ce qu'il fait, à mettre la main à l'œuvre dans le tems qu'il le faut, & à ne pas le renvoyer au lendemain. A cet âge il doit avoir une connoissance topographique de votre domaine, de vos différentes possessions, & de leurs environs, même de tout le territoire de votre village, en particulier du pâturage com-mun s'il y en a. Dès lors il doit apprendre à connoître les plantes usuelles, afin d'en ramasser pour les besoins de la maison, & même pour vendre. Je préférerois de lui don-ner cette occupation à celles pour lesquelles il faudroit le retenir en chambre. Le profit qui en reviendroit ne seroit pas moindre, & l'enfant s'en porteroit mieux.

Il doit à cet age s'aider à déblaïer les champs & les prés, & à farcler. On peut dès lors lui confier quelques outils, comme couteaux, haches, perçoirs, & autres. Mais ils doivent être légers & proportionnés à ses forces. Il est vrai que pour lors, il ne se sorces. Il est vrai que pour lors, il ne se ser pas de ces instrumens, de façon à en tirer grande utilité. Mais il s'accoûtumera par là peu à peu d'en faire un meilleur usage, & même à prendre du goût pour la mécanique. Ce qu'à est un article très-important pour le paisan.

Dès l'âge de douze à quinze ans, il faut s'appliquer à orner l'esprit du jeune païsan, des lumières & connoissances nécessaires à sa vocation. L'on doit tout en l'exerçant à la pratique, lui enseigner la théorie, lui montrer le but & l'utilité du labour des terres , des fumiers & autres engrais, la manière de s'en fervir le plus avantageusement, en lui faisant connoître la différence des terreins, qu'il cultive, & les moiens les plus propres à l'amélioration de chacun d'eux. Il faut lui faire remarquer, qu'une terre demande plus, l'autre moins de labours; qu'une plante réuflit dans de certains fonds, pendant qu'elle ne fait que languir & enfin perir dans d'autres. Il doit favoir quel elt le tems propre à châque ouvrage. Con-noitre la qualité des eaux, dont il peut se ser-vir pour arroser ses terres. Aprendre à y diftribuer ces eaux si elles sont bonnes, & à les corriger, fi elles ne le sont pas. Savoir ou il doit faire des rigoles, tant dans ses champs que dans ses prés, soit pour y mettre, soit pour en ôter les eaux. Il doit savoir distinguer les bons herbages pour le bétail, & proguer les bons neroages pour le betait, & pro-pres à faire du bon foin, d'avec ceux qui ne le font pas, & connoître quand les herbes & les graines font mûres & propres à être cou-

Le garçon du païfan qui approche fa quinzieme année doit apprendre à faucher, moissonner, faner, ranger proprement le foin fur le char.

L'EDUCATION DU PAISAN. 81

Sa vocation demande affürément beaucoup d'intelligence & de jugement, avec de la science & de la pénétration, jointes aux qualités corporelles, & à l'application la mieux foû-

La fille du païsan à l'age de douze à quinze ans, doit apprendre, outre une grande partie des choses que je viens de détailler, celles qui font particuliérement le partage de fon sexe. Elle ne doit rien ignorer de celles qui ont pour objet l'occonomie intérieure du ménage, comme coudre, tricoter, laver le linge, le rapiéceter de même que les habits. Elle doit surtout être formée de bonne heure, à ne rien laisser gater ou perdre de ce qui sert à la nour-riture, mais à tirer parti de tout au mieux que possible. Il faut qu'elle fache faire la cuisine, qu'elle tienne propre l'intérieur de la maison, les meubles & la vaisselle. Au dehors, elle doit favoir cultiver foigneusement & avec intelligence, sa liniére, sa chenevière, & les jardins, & en tirer le meilleur parti pour le ménage.

Plus d'un païsan pourroient s'imaginer, que les régles que je viens de prescrire pour l'éducation de leurs enfans doivent suffire pour en faire des laboureurs accomplis. Mais il s'en faut de beaucoup. Il leur reste encore bien des choses à apprendre, & auxquelles ils doivent s'étudier, s'ils veulent voir leurs travaux couronnés des plus heureux fuccès.

1764. III. P.

char. Atteler promptement les cheveaux ou les boufs, conduire le char avec adresse, préparer les liens pour en attacher les gerbes, les lier, les battre en cadance avec d'autres batteurs, préparer les fourages pour les bestiaux & donner à châcun ce qui lui convient. Il doit savoir bien penser les chevaux, connoitre s'ils se portent bien. C'est alors qu'il doit apprendre à hacher le bois, à faire des fourches, des râteaux, & quelques petits meubles qui lui sont nécessaires. S'il est dans les montagnes tout l'ouvrage du vacher doit lui êsre familier. S'il est dans le vignoble, il doit favoir donner à propos à la vigne tous les labours qui lui conviennent, la tailler, attacher, enterrer, planter, provigner, ébourgeonner, vendanger, pressurer, & savoir tirer de la vigne le meilleur parti possible.

Le jeune paisan à l'âge dont nous parlons, doit s'appliquer à la culture des arbres, les savoir planter, enter, transplanter en un terrein convenable à la nature de châque espéce. Contribuer à leur accroissement, en leur donnant toutes les attentions qu'ils demandent. En favoir cueillir les fruits avec adresse, pour en tirer le meilleur parti.

Il doit encore être au fait de mille choses qu'il feroit impossible de détailler ici, & qui ont toutes leur utilité plus ou moins grande, & qui aussi font comprendre que l'éducation du païsan n'est pas si facile qu'en pourroit le

ESSAI SUR

J'observerai d'abord ici, que l'on doit attribuer en bonne partie l'état de dépérissement & de langueur dans lequel se trouve l'agriculture, non seulement dans une partie de la Suisse, mais aussi dans la plus grande partie du reste de l'Europe, à l'ignorance & à l'ob-ffination du cultivateur. Il ne connoit d'autres régles d'agriculture que l'usage de son pére & de ses voisins. Il a vu constamment que de trois enclos ou circuits de champs, l'un a été semé en froment, l'autre en mars, & le troisiéme a été jachére, & cela à l'alternative, de facon, que l'un a produit du bléd, l'autre de l'avoine & le troisiéme rien. Ses prés lui ont produit toutes les années plus ou moins d'herbe. Il ne pense pas qu'il foit possible de zirer de ses terres un meilleur parti. C'est en vain qu'on lui alléguera les railons les plus plausibles, & les motifs les plus forts pour l'engager à changer fa méthode. Il ne comprend pas les principes qu'on lui propose, ni les conséquences qui en résultent, & dans cette occasion comme en toute autre, il dira. Nos peres, qui étoient plus éclairés que nous, n'ont point fuivi l'usage qu'on nous propose, táchons seulement de les imiter. Leurs cœurs prévenus en faveur de leurs peres, les engage à rejetter avec mépris tout ce dont ils ne leur ont pas donné l'éxemple. D'où vient cette prévention presqu'instrmontable du païsan en faveur de se anciens usages? C'est sans doûte de son les anciens usages? ignorance. Ce que l'on croit être chés lui in-

.

84

dolence ou paresse, n'est pas tant le fruit de sa paresse, ou de sa négligence, que celui de son ignorance & de sa prévention. Si l'on pouvoit dissiper son ignorance, n'en doûtons pas, la prévention seroit bientôt vaincue.

Cherchons donc à faire connoître au païfan qu'il y a bien des choses utiles à son état, qu'il ignore, & dont il pourroit tirer un grand parti. Et qu'il ne doit cette ignorance qu'au manque d'éducation, il cherchera à mieux instruire ses enfans, qu'il ne l'a été lui - même, & à leur faire apprendre des choses qu'il ignore.

En effet, si dès sa jeunesse le païsan avoit été instruit des prémiers principes de l'agriculture, s'il avoit quelque connoissance de la théorie de la terre, s'il favoit, que les sucs nouriciers propres à la végétation & à l'acroissement de certaines plantes s'épuisent au bout d'un certain tems, & qu'alors il faut renouveller la terre, par les labours, & éxiger d'elle d'autres productions, & que ce n'est que par cette variation de culture, que la terre recouvre sa prémière qualité. Instruit dès sa jeunesse de ces vérités constantes, il se prêteroit avec empressement à cultiver ses terres de façon à en tirer des récoltes aussi riches que variées. D'où je conclus, que le païsan, pour être éduqué de la manière la plus propre à l'agriculture, doit être instruit & posseder jusques à un certain degré, les sciences propres ques à la

DEDUCATION DUPAISAN. 89

me, joignant autant que possible la pratique à la théorie; de façon que le jeune passan, tout en apprenant, ce qu'il doit saire & pourquoi il doit le faire? Apprendroit aussi en même tems e mosen de pratiquer avec connoissance de cause. & avec autant de succès que de facilité, les préceptes qu'on lui auroit donnés.

Il y a certains métiers dont il est nécessaire que le païsan sache un peu travailler pour son propre ulage, fans que pour cela il doive etre ce que l'on appelle un maitre. Celui de char-ron est de ce nombre. S'il le fait un peu, il se procurera par lui même, & aura soin de mettre de reserve le bois propre à ce travail, & sans le secours d'un maitre, sera nombre de piéces qui entrent dans la construction de ses chars & charrues, & pourra dégroffir les pièces les plus difficiles pour les faire finir par un maitre. Ce travail, qu'il fera en tems perdu, lui épargnera annuellement des débources plus ou moins confidérables. Mais il en retirera un bien plus grand avantage. En ce que dans le tems des ouvrages pressans de la campagne, tems auquel les charrons de village sont pour l'ordinaire occupés au travail de leurs terres, & ne veulent point le quitter pour vaquer à leur métier, il pourra au moien des différentes piéces de bois qu'il aura préparées d'avance, remplacer celles qu'il aura brifé; de façon que son ouvrage ne souffrira que peu de retard, ce qui n'auroit pas lieu s'il étoit absolument ignorant F 3

à le dirriger dans fa vocation. Et c'est l'âge de quinze à dix-huit ans que j'estime le plus propre à faire cette étude.

Nous ne manquons pas de bons auteurs, tant Allemans que François, qui nous donnent d'excellentes leçons d'agriculture. Quoique je n'en connoisse point qui en donne un cours complet. Mais pour retirer de leur lecture un fruit considérable, il seroit nécessaire d'avoir une teinture de physique. Ainsi, au risque de passer chez certaines gens pour un novateur ridicule. Je conseille de faire un cours de physique à tout jeune paisan, qui aspire à exceller dans fa vocation. Mais cela pour au-tant feulement qu'elle a du rapport à l'agri-culture & aux mécaniques. Ceux qui ont quel-que connoiffance de cette feience fentiront aifement la connexion intime qu'elle a avec l'a-griculture, & combien celle-la doit contribuer à la perfection de celle-ci, en mettant le païsan en état d'agir par connoissance de cause. Mais comment en convaincre le païsan pour qui j'é-cris, & l'engager, à faire faire à son fils une étude, que j'ole peut-èrre être le prémier à lui confeiller? Je conviens que c'est une chose dif-ficile. Mais au risque d'échouer dans cette entreprise, c'est ce que je tacherai de faire dans ma troisiéme partie.

A l'étude de cette partie de la phyfique qui peut influer le plus fur l'agriculture, je voudrois faire fuccéder celle de l'agriculture mê-

me .

EEDUCATION DU PAISAN. 87

de mettre fous la couverte du colier d'un ehcval un petit fac de cuir, dans lequel vous aurés toûjours ce qu'il faut pour reférrer un cheval.

Pendant les hyvers, qui dans notre climat font si longs, il s'écoule un tems considérable. auquel le païfan, qui ne fçait autre chofe que la culture des terres, eft fort défœuvré, furtout les foirées. Les filles font occupées aux ouvrages de leur fexe. Mais les garçons, tout comme leurs péres, ne favent souvent que faire. Aufli s'amusent-ils ceux-ci à fumer du tabac dans les cotteries & à des vains raisonnemens, pour ne rien dire de pire, & ceux-là, à courie de cote & d'autre, souvent même à donner du scandale. Suite naturelle de leur oisiveté. Ne vaudroit il pas infiniment mieux accoutumer la jeunesse à s'occuper pendant ces heures perdues à quelque petit travail amufant & ntile? On pourroit dans cette vue faire apprendre aux garcons à tourner, à faire des corbeilles, des vans, des boëtes, des mesures, des agraphes, quelques petits ouvrages de menuiserie, & nombre d'autres petites choses, qui tout en les rete-nant dans les bornes de la fagesse, les amuseroit utilement.

Le païsan pour l'ordinaire est appellé souvent à vendre & à acheter, soit chevaux, soit bêtes à cornes; d'où il résulte qu'il convient à votre fils d'être connoisseur, & de pouvoir remarquer, les défauts différens que ces animaux peuvent avoir, lors qu'il voudra en acheter.

F 4

X

A défaut de quoi il sera la duppe de son ignorance, qu'il pourroit païer chérement.

On compare ordinairement la fociété civile à un corps, dont le souverain est le chef ou la tête, & les particuliers les membres. Mais ne pourroit on pas pouffer la comparaison plus loin, au moins dans les cantons de la Suisse les plus confidérables? & dire que le fouverain de chacun d'eux en est le chef? que les bourgeois des villes en sont le corps, & les païsans les membres? Le souverain, comme chef, gouverne le corps & les membres. Les membres donnent la nourriture au corps, qui à son tour rend aux membres une partie de ce qu'il a reçu d'eux. Cette heureuse harmonie nourrit, entretient & affermit le chef, le corps & les membres. Mais les membres ne doivent pas seulement être le point d'appui de toute la masse, & fournir à sa nourriture, ils doivent aussi en être les désenseurs. En Suisse, où il n'y a point de troupes réglées, le paisan doit en tenir la place. Il est, pour ainsi dire, né foldat. Et comme tel, il doit dès sa jeunesse se faire au maniment des armes, il doit apprendre l'ex-ercice, les évolutions militaires, à tirer juste, & à s'acquitter au mieux de toutes les fonctions d'un brave soldat. Il doit toûjours se souvenir qu'il appartient à la société dans laquelle il est né , & qu'il doit toûjours être prêt à tout sacrifier pour la désence & le bonheur de sa patrie.

To

ESSAI SUR

l'attention la mieux soutenue pour ce jeune animal & tout ce qui peut favoriser son ac-croissement. Cependant bien loin de prévenir les besoins de son enfant, elle différera de soulager fon mal-être actuel, elle l'entendra fe morfondre à crier & pleurer fans en être émue, & le laissera souffrir la faim & la soif, & croupir des heures entiéres dans ses ordures. Le veau aura la préférence, & fera servi le prémier. Si le païsan à une pièce de bétail malade, il s'empresse auffi-tôt à courir au reméde. Si c'est fon ensant, il ne s'en met souvent point en peine, il dit, qu'il faut laisser à la nature le soin de sa guérison, & le laissera languir des femaines, & même des mois, des années, fans chercher à lui apporter le moindre foulagement. Cette criminelle négligence, si contraire à ce que des enfans acquiérent ou conservent une bonne & heureuse constitution, n'a pas seulement pour objet le défaut de leur éducation physique. On n'est pas plus attentif à leur former l'esprit & le cœur qu'on l'a été à cul-tiver leur santé & leur force. On les laisse dans la plus crasse ignorance, taut des choses qui ont pour objet leur vocation particulière, que de celles qui regardent leurs devoirs comme chrétiens & comme membres de la fociété. On leur prescrit certaines tâches, auxquelles la réflexion n'a fouvent aucune part; on les envoie à l'école, la plûpart du tems très rarement. Là ils apprennent à lire & à réciter les réponses d'un catéchisme, & quelques priéres

Je crois qu'un païfan élevé dans ses fentimens, & de la manière que je l'ai indiqué dans cet esfai, sera en même tems un bon sujet, un digne membre de la société, & un agriculteur capable & entendu. Il ne me reste plus qu'à proposer les encouragemens & les moiens que sestime propres à procurer une telle éducation. C'est le sujet de ma troisième partie.

TROISIEME PARTIE:

Contenant les moïens propres à encourager le païsan à donner une bonne éducation à ses ensans, & à les lui faciliter.

Montrons d'abord ce qui peut être en obftacle à une bonne éducation. Nous tâcherons ensuite de lever ces obstacles.

Je n'entrerai point ici dans le détail général des obstacles d'éducation qui font communs à tous les ordres. Je me bornerai à ceux qui font principalement le partâge du païsan, dont le prémier est:

Le défaut de bonne volonté, la négligence des parens. Une mère fera fort affidue & empresse à tout ce qui peut contribuer au bientere de son veau, & à tout ce qui peut le rendre gros & gras. Elle lüi donnera exactement sa nourriture aux heures marquées, le siendra dans la plus grande propreté, & aura l'atten-

ELDUCATION DU PAISAN. 91

qu'ils ont mémorilé, & auxquelles ils ne comprennent presque rien. Cependant ils grandissent, deviennent des hommes faits, des paisans; mais impropres à leur vocation comme à toute autre.

Un fecond obstacle à ce qu'un païsan éduque convenablement se enfans, c'est la misère, la pauvreté. Tel souhaiteroit à la vérité d'élever sa famille d'uns maniére qui repondit à sa vocation, & de faire apprendre à se ensans mombre de choses dont il sent l'utilité. Mais sa fortune ne le lui permet pas. Il saut dès leur tendre jeunesse tirer d'eux tout le partipessible, en les appliquant au travail plus que leurs forces & leur àge ne le permettent. Ce qui non seulement est très nuisible à leur éducation corporelle, mais qui en outre absorbe un tems qui devroit ètre emploié à leur faire apprendre les choses nécessaires à leur vocation. Livre-t-il se enfans à la mendicité? c'est encore pis, il semble qu'il les voue pat là à tous les vices, dont les moindres sont l'oisiveté & la fainéantise.

Le mépris qu'ont pour le païfan les gens qui pensent mal, doit être envisagé comme un troisième obstacle à une bonne éducation de ses enfans dans l'objet de l'agriculture, & comme une cause palpable de sa décadence. On sait à peine aux païsans l'honneur de les envisager comme participans à l'humenité. Bien des gens ne les regardent que comme des bètes d'omme.

fomme, qui ne font faites que pour leur fervice. C'est du moins ce que donne lieu de penfer leur façon d'agir envers les païlans. Viennent-ils en ville, on a grand soin de leur manifester le peu de cas que l'on fait d'eux & de leur état. On s'accorde, pour ainsi dire, à ne leur parler que du haut en bas. Et à moins qu'il n'apporte de l'argent à Monsieur, ou que l'on n'ait besoin de lui, on le renvoie vingt fois avant lui donner audience; & si enfin après avoir fait cent corbettes à un faquin de valet, il est introduit auprès du Maître, celui-ci le reçoit d'un air si imposant, que le pauvre homme tout tremblant peut à peine l'informer d'une partie de fon affaire. On l'interrompt, on le congédie brufquement. Et le pauvre homme fe retire, maudiffant en fon cœur la fortune qui l'a fait naitre paisan. Si de là il va chés quelques petits bourgeois, il est reçu de façon à lui faire comprendre qu'il doit beaucoup de respect à un citoien, & que celui-ci lui fait beaucoup d'honneur de s'abaisser à lui parler avec quelque bonté. Si les habitans des villes vont à la campagne, il n'en usent pas mieux envers le païsan, & ne le connoissent que lors qu'il est question d'exiger de lui quelques services.

Le mépris que l'on a pour le païsan se maniseste encore d'une façon aussi injuste qu'odieuse, lors qu'on le laisse de côté, pour tout ce qui s'appelle emplois honorifiques ou lucratiss de son village. Ces emplois se trouvent ils vaquans, vaquans? Un gentilhomme n'a qu'à paroitre, ou à fon défaut, le bourgeois de quelque villette, qui fouvent n'a pour tout mérite que celui d'une peruque poudrée & d'une épée à fon côté. Le voilà préféré au païfan, qui fouvent honnète homme, fage & intelligent, a dans le fond beaucoup plus de capacité & de mérite que ces Messieurs.

On comprend aisément ce qui doit résulter de cette saçon d'agir avec le passan. Quoique laboureur, il n'en est pas moins sensible. Il s'en suivra très naturellement de là, qu'il se prévaudra de sa fortune, s'il en a, pour procurer à ses ensans, s'il est possible, un sort moins disgracieux que le sien, & qu'il les destinera à tout autre genre de vie que celui de laboureur. Il aura à cœur de faire sortir ses ensans de cet état de mépris qu'il n'a supporté qu'avec regret. Pour cet esset, il les vouera à la médecine, à la chicanne, ou au sacerdoce, plûtôt que de les laisser croupir dans un état qui lui a attiré tant de mépris & de rebuts. De ses filles il en fera des dames, en les mariant à quelques bourgeois de ville, qui s'en accommoderont, en considération de la fortune du père.

Si le païfan n'a que peu de fortune, & que fes enfans aïent de la figure & des talens, il táchera de leur procurer un état plus heureux que le fien, en en faifant, s'il lui est possible, de ces domestiques vains, qui ornés de la ligrée.

94

ESSAI SUR

vrée, ou des dépouiles de leurs maîtres, exigent du païfan plus de respect qu'eux mêmes, & deviennent par la vocation qu'ils ont embrassée, à même de parvenir à des emplois dont leurs péres out été jugés indignes.

Ensuite de ces observations il est aisé de comprendre, que dans l'ordre des païsans destinés à l'agriculture, il ne restera que des gens dont la plus grande partie seront sans bien, sans fortune, & sans talens; par conséquent peu en état de donner à leurs ensans une éducation convenable; non plus que de supporter les fraix qu'exige une culture qui a pour objet l'amellioration des terres.

Un quatriéme obstacle à ce que le païsats éléve ses enfans de la manière la plus propre à en faire de bons cultivateurs, c'est le manque d'occasions. Tel paisan aura dans cet objet toute la bonne volonté possible. Sa fortune le mettra à même de faire dans cette vue une certaine dépence. Se plaisant dans l'état auquel la Providence l'a placé, il n'ambitionnera autre chose pour ses enfans, que d'en faire de bons païsans, aussi éclairés que lui. Il leur aura donné l'éducation phyfique la plus convenable à ce but, & ne négligera rien pour les élever moralement bien. Mais lors qu'il s'agira de leur enseigner cette partie de la physique & de l'histoire naturelle, nécessaire à un cultivateur éclairé, de lui apprendre l'agriculture par principes, en même tems que par expériences. C'est

L'EDUCATION DU PAISAN. 95

à quoi il ne pourra parvenir par lui même, non plus que par le fecours des autres païfans, ou des maîtres d'école de villages. Envoieratil fes enfans à l'academie ? Mais fes enfans ignorent la langue favante que l'on y parle. Et s'ils l'entendoient, ils n'en feroient guére plus avancés. On n'y traite point proprement ce qui doit faire la fcience du cultivateur, & le païfan de nos contrées n'envoïera pas fes fils en Suéde, pour y chercher les maîtres qu'ils devroient avoir.

Ces obstacles, (fans compter plusieurs autres de moindre conséquence) sont suivant moi très considérables, & plus on y réséchit, moins on a lieu d'être surpris, que parmi tant de passans, il ne s'en trouve que très peu, disons point, qui ait reçà une éducation à ne laisser rien à désirer de ce qu'il devroit savoir. Mais il est bien plus aisé de proposer les causes de ce mal que d'y apporter le reméde. Il en est comme de certaines maldies dont les Médecins es flattent de connoître les causes, mais dont ils ignerent les remédes. J'essaren cependant ici d'être plus heureux, au moien de quelques réséxions, que je soumets avec respect à l'éxamen de mes juges.

J'ai proposé pour prémier obstacle à une bonne éducation, le défaut de volonté de la part des pareus. Ce manque de volonté peut provenir de deux canses différentes, favoir, de pure négligence de leur part, ou de la préprévention, dans laquelle est le paisan, contre tout ce qui s'appelle nouveauté, en fait d'agriculture.

Pour prévenir la négligence des parens, visà vis de leurs enfans, ou y rémédier. Je voudrois qu'il fût très expressement ordonné de la part du Souverain, à tous Pasteurs de la campagne, aux membres des confistoires, & à tous ceux qui éxercent quelque emploi, soit ecclé-fiastique soit civil. De veiller exactement sur la manière en laquelle châque pére & mére de famille éléve leurs enfans. Et que les préposés d'un village ou d'une paroisse, sussent tenus par leur serment, de faire rapport à un Pasteur, des défauts ou négligences dont ils se rendroient coupables à cet égard. Que sur une prémiére plainte Mrs. les Pasteurs adressassent des exhortations dictées par le zéle & par la prudence. Et qu'en cas de récidive les consistoires en cuffent connoissance. Que si les con-sistoires ne pouvoient remédier à un tel mal, le Magistrat sur les plaintes que lui adresseroi le Pasteur, sut tenu sans suport à punir cette criminelle & obssinée négligence. Bien loin qu'un pareil soin déroge à la dignité du ministère & de la magistrature je le crois vraiment hono-rable, & il feroit fort à fouhaiter, que ceux qui réprésentent le prince, les ministres & curés de la campagne, s'en fissent une affaire férieuse, concournisent par leurs exhortations & leur autorité à reprimer une négligence fi bla-

ESSAISUR

98

examen ou connoissance de cause une chose qui peut être de quelque importance. Que si nos péres n'avoient pas été plus raisonnables qu'eux, & qu'attachés à leurs préjugés en fait de réligion, comme ils le sont eux-mêmes en fait d'agriculture, ils eussent refusé d'entendre ceux qui leur ont prêché l'évangile, nous croupirions encore dans les ténébres du paganisme & de l'idolatrie, en y ajoûtant, telles autres raisons que leurs lumières & leur zéle ne manqueront pas de leur dicter.

Puis, je voudrois, que par les raisonnemens les plus simples que possible, on leur fit comprendre, l'utilité des connoissances qui ont un rapport le plus direct avec la vocation du laboureur. Et que fans hûrter de front leurs préjugés, on les amenât peu à peu, à con-venir de tels & autres défauts de leurs usages, en leur en montrant de meilleurs, fondés fur la raison & sur l'expérience. Au reste le mieux feroit, qu'un pasteur, put montrer, par le travail qu'il feroit faire, le grand avantage de ses principes, mis en pratique. Ce seroit sans doute le meilleur moien de perfuader le paisan. Mais je prie ces Mrs. lorsqu'ils voudront faire ces fortes d'expériences; que ce ne soit pas comme par esfai, mais uniquement, celles des quelles ils font moralement affurés du fuccès, & d'y apporter alors toute l'attention & les foins propres a les faire réussir au mieux; car une seule expérience

mable en elle - même, & si préjudiciable à la jeunesse. Si même les soins de la part des pasteurs, & du prince n'étoient pas suivis de tout le succès que l'on peut en désirer, il est hors de doûte qu'ils seroient d'une utilité très sensible.

Quant au défaut de volonté de la part des péres à instruire leurs ensans des régles d'une bonne agriculture, & qui provient de la prévention dans laquelle est le passan, contre toutes nouveautés, ou contre ce qu'il ne connoit pas par lui-mème, il faut convenir qu'il els beaucoup plus difficile d'y remédier, qu'à celui dont j'ai fait mention plus haut, & qui provient uniquement de sa négligence. En estet, comment engager le passan à emploier son argent, avec le tems & la peine de son enfant, à lui acquérir une connoissance & des lumières, qu'il méprise souverainement, & qu'il envisage comme très inutiles, & même comme dangéreuses?

C'est ici encore, que le zéle officieux de Mrs. les Pasteurs de la campagne, & autres qui ont fait quelques études d'agriculture, pouroit produire un grand bien. Je voudrois qu'ils se donnassent la peine, de leur faire comprendre, que tant qu'ils n'auront pas examiné ce dont on leur proposé de s'instruire, leur prévention est aveugle, que la chose vaut bien la peine d'examiner & peser murement, qu'on est toûjours impardonnable lorsque l'on rejette sans 1764. III. P.

program

PEDUCATION DU PAISAN. 99

manquée, fera plus de tort à leur fistème dans l'esprit prévenu du païsan, que fix qui auroient réussi au parfait ne sauroient l'édifier, ou le persuader; car pour lors le païsan triomphant d'un succès manqué, dira assurément, qu'il ne veut pas faire apprendre à son fils le moïen de le ruiner, & qu'il faut s'en tenir à l'ancienne méthode.

Le zèle d'un pasteur pour le bien temporel de son troupeau, l'engagera aussi, a procurer à ceux qui ont le plus d'intelligence, la lecture de quelques bons auteurs qui traitent de l'occonomie rurale, surtout celle des recueils de la Société de Berne. J'ai vû des paifans, sur l'esprit desquels, la lecture de certaines pièces de cet ouvrage, ont fait beaucoup d'impression. Il seroit à souhaiter; que châque paisan put en saire l'acquisition sans s'incommoder.

Il est d'ailleurs à espérer, que les expériences réiterées de tant de savans cultivateurs, & qui fournissent tous les jours aux païsans des preuves convaincantes de l'utilité de leurs principes, 'dissiperont insensiblement leur prévention, & leur feront ensin ouvrir les yeux, fur les grands avantages d'une connoissance éclairée & folide, jointe à une application exacte à la réduire en pratique.

Le Souverain pourroit puissamment contribuer à engager le paisan à donner une bonne éducation à les enfans. En déclarant inhabiles G 2 à à desservir quel emploi public que ce puisse tre, tous ceux dont l'éducation auroit été négligée, au point de n'avoir pas appris les choses qu'un bon cultivateur doit savoir.

Un fecond empêchement à une bonne éducation, est comme je l'ai dit la pauvreté du paisan, qui le nécessitant à tirer de se enfans tout le parti possible, ne lui permet pas de leur accorder le tems qu'il faudroit pour leur instruction, encore moins de sournir aux fraix qu'elle exige.

On pourroit en quelque façon rémédier à cet inconvénient, en facilitant dans les villages l'infruction de la jeunesse, ainsi que je le dirai plus bas, en parlant du quatriéme obfacle à l'éducation, qui résulte du manque d'occassons favorables. Si l'on trouve le moien d'enseigner passablement au sils du passan nécessiteux, les choses qu'il doit savoir, sans qu'il lui en coûte que peu ou rien; cette objection se reduira à la nourriture de ses ensans pendant le tems qu'ils doivent donner à leur instruction, & à ce qui d'ailleurs est nécessaire à leur entretien. Un pauvre passan, qui n'a pour toute fortune qu'une nombreuse famille, ne sauroit y fournir. On sent toute la force de cette difficulté. Aussi faut il convenir, qu'il n'est guére praticable d'attendre des ensans d'un pauvre homme, un degré de connoissances & de lumiétes aussi étendu, que de ceux dont les péres sont avantageusement partagés

ESSAI SUR

annt pour la plupart des biens fonds, ou autres revenus plus ou moins confidérables, ne fauroient en faire un meilleur ufage que d'en emploier une bonne partie à l'éducation de leurs pauvres communiers. Peut-être qu'il y a nombre de communautés qui ne voudroient pas s'y prêter d'elles-mèmes. Mais le Souverain pourroit les mettre en régle à cet égard, furtout s'il donnoit lui-même l'exemple.

Le troisième obstacle que j'ai indiqué comme nuisant beaucoup à l'éducation du païsan dans l'objet de l'agriculture, est le mépris aussi marqué qu'injuste, que les autres ordres de l'Etat ont pour celui-ci.

S'il fuffisoit pour corriger les hommes de leur faire connoître le ridicule de leur conduite, & l'injustice & la fausset de leurs préjugés, rien ne seroit plus aisé que de les engager, à rendre à l'état du laboureur la considération qui lui est duë; que personne de raisonnable ne sauroit lui disputer, & que très peu de gens lui accordent. C'est pourtant ce mépris, cette injustice dont on use envers le laboureur qui l'engage, dès qu'il en a le moïen. à faire des Messieurs de ses fils. Rien de plus naturel que de les tirer de cet état méprisé, qu'il n'a supporté lui-mème qu'a regret. On peut cependant dire, que c'est un grand mal pour l'éducation du passan, parce qu'il ne reste dans cet ordre, que ceux dont les parens n'ont pas les facultés de la leur procurer d'une fa-

EED UCATION DU PAISAN. 101

des biens de la fortune. Mais on pourroit faciliter l'éducation de la famille d'un homme panyre par différens moïens.

On fait tant de charités, qui très souvent ne servent qu'à entretenir la paresse & la fainéantise, elles seroient sans contredit beaucoup mieux placées, si on les appliquoit à favoriser l'éducation du pauvre ensant de paisan. Les gentils hommes & les bourgeois qui ont des domaines, & qui pour l'ordinaire sont gens à leur aise, au lieu de chercher à en tirer un parti qui ruine leurs fermiers, pourroient sans en soustrir d'une façon à les incomoder, donner ces terres à cultiver, à des pauvres laboureurs, qui pussent y avoir du pain, pour eux & pour leur famille.

Combien n'y a-t-il pas de capitalistes, qui sans s'incomoder en aucune saçon, pourroient esti-cacément contribuer à l'éducation de la jeunesse, en prêtant à leurs pauvres parens, moiennant suretés convenables, quelques petits capitaux sans intérèts? Cet argent seroit sans doûte mieux placé que dans des coffres

Mais ces reffources font fort casuelles & arbitraires, & pour dire vrai, on ne peut guére y faire fond, ni en attendre des secours considérables pour l'éducation du jeune passan. Je n'en dis pas de même de celui dont on pourroit se flatter de la part des communautés, qui

LEDUCATION DU PAISAN. 103

con convenable. Ce n'est pas un mal moins suneste pour l'agriculture en général; parce que les gens moyenés & les riches, de même que les gens à talens désertant les campagnes, pour s'établir en ville, & se vouér à un autre état que celui de païsan, il en résuite qu'il ne reste pour la culture des terres, que des ignorans, ou gens dont les facultés ne leur permettent pas de faire les avances, qu'exige une bonne enlture, pour l'amélioration des terres. Comme étant obligés de vivre, ainsi que l'on dit, du jour à la journée.

Dans le Canton de Berne les sujets Allemands, du moins autant que j'en suis informé, n'éprouvent pas le même mépris. Ce sont les paisans qui exercent généralement les emplois subalternes de leurs villages. On ne va pas chercher en ville un Freiweibel, un Aman, ou un Weibel. Ils sont pris dans les villages mêmes. Etre bon passan, bon cultivateur, c'est là une recommandation pour parvenir aux emplois. Dans le pass de Vaud c'est tout le contraire. Un passan Allemand aura cent mille livres, il ne pense point a changer l'état de son sils; il demeure passan tout comme son père. Celui du pass de Vaud, n'aura pas le quart de cette somme, qu'il voudra faire autant de bourgeois de ville & de messieurs des siens. Aussi ne fauroit on voyager dans ces deux contrées que l'on n'apperçoive une différence très sentible, dans la culture de l'une à l'autre.

tre. Un étranger croiroit à en juger par les productions des terres, & par les recoltes que l'on y fait, que le païs Allemand feroit autant supérieur en bonté & en valeur des fonds, au pais de Vaud, que celui-ci l'est en effet à celui la. D'où vient cette différence ? Le païsan Allemand a les facultés, & peut faire certains débours pour l'amélioration de ses terres, non pas celui du païs de Vaud.

Il faut donc par tout moïen retenir à leur vocation primitive les païsans aises & riches, de même que ceux qui ont des talens supérieurs, & engager leurs enfans à suivre la vocation de

Pour les y disposer il n'y auroit rien de plus attraiant, que de les traiter avec dis-tinction. De donner quelques charges, quelques marques d'honneur, & d'élever dans les emplois civils de la campagne, ceux d'entre les paisans qui se distingueroient par leur attachement à leur vocation, leur affiduité au travail, & furtout par leur éxactitude à donner à leurs enfans une éducation propre à en faire d'excellens cultivateurs. Je voudrois qu'il fût defendu de donner aux bourgeois des villes, qui ne font pas leur (éjour ordinaire à la campagne, aucun emploi dans les villages. D'autant que c'est là une forte d'injure faite à d'honnètes campagnards, qui ne peuvent voir qu'avec un chagrin fecret, ces nouveaux venus, revetus des emplois, qui naturellement auroient

ESSAISUR . BOS

tenant, &c. Lo païs Allemand du Canton de Berne, où les païsans exercent tous les emplois de leurs villages, n'est affurément pas moins bien gouverné que le païs de Vaud. Mais l'agriculture y est beaucoup plus florissante. Aussi le païsan allemand riche, trouvant chés lui de quoi satisfaire à son ambition, ne s'avise pas d'envoyer ses enfans en ville. Pour l'épée à côté & la canne à la main, aller dépenser en mauvaise compagnie les déniers que son pére a amasse par son travail assidu & sa bonne oconomie. Il veut que ses fils simplement vetus comme lui, apprennent le labourage, qu'ils fachent manier la fourche & la faulx, plûtôt que porter la canne & l'épée, & que sa fille bien dotée soit mariée à un bon paisan. De cette façon il demeure suffisamment de bien entre les mains du païsan, pour faire tous les fraix de culture nécessaires, & pour donner à ses enfans une éducation telle qu'on la demande, pour en faire des sujets propres à l'agriculture.

Peut-être seroit-il à souhaiter, que chés nous comme chés les anciens Egyptiens, les fils fussent obligés de suivre la vocation de leurs péres. Je crois du moins qu'il en résulteroit un grand avantage pour l'agriculture, & que le clergé, le barreau & les villes pourroient également fleurir & profpérer, fans l'adjonction de ces fils de païsans parvenus, qui souvent ayant absorbé leur patrimoine en fraix d'édu-

dû être pour eux, & que ces messieurs n'ambitionnent fouvent que pour satisfaire à leur orgueil, á leur avarice, ou rémédier á leur misere. Et qui, des qu'ils en sont revetus, font sentir leur supériorité au paisan d'une façon odicuse, en affectant avec eux des airs de hauteur, en punissant avec rigueur des fautes légéres, & suscitant pour pêcher comme l'on dit en eau trouble mille procès & chicanes entre les paifans.

On m'objectera ici, que le païsan une fois revêtu de ces emplois n'en abusera pas moins. Mais supposons que cela soit. Je n'en suis pas moins parvenu à mon but, qui est de retenir ceux d'entre eux qui font riches à leurs occupations primitives. Ce fera d'ailleurs tou-jours un motif de confolation pour les autres, de pouvoir espérer qu'à leur tour ils pourront être revêtus des mêmes emplois, ou d'autres propres à contrebalancer le pouvoir de celui qui abuse du sien. Il ne sera point tenté de fortir de sa sphére, pour parvenir aux charges. Il faura au contraire, que le moien de s'élever, est de se persectionner dans sa vocation, & d'y travailler lui & sa famille avec assiduité.

Si l'on dit, que le païsan n'est pas assés éclairé, pour exercer des emplois de judicature, je répondrai, que je ne crois pas qu'il y ait de paroiffe dans laquelle on ne trouve gens capables à remplir les charges de Châtelain, Lieu-

L'EDUCATION DU PAISAN. 107

cation, ont le regret en mourant, de laisser leurs familles dans la mifere ; pendant que s'ils étoient demeurés dans leur état naturel, ils auroient le plaisir de les voir dans l'abondance.

Pour mettre fin à cet article, j'ajoûterai que les personnes distinguées, par leur maissance, par leurs emplois & par leur mérite, pourroient puissamment contribuer, à ce que l'on accordât au païlan la juste considération qui est due à fon état, & par conféquent à l'encourager à y vouer fa famille, & à l'élever d'une façon qui y corresponde. Ce feroit en témoignant une attention particulière à ceux d'entre les passes qui fornient appliquée & ceux d'entre les passes qui fornient appliquée & ceux d'entre les païsans qui seroient appliqués & affidus à leur vocation, en se familiarisant jusques à un certain point avec eux, en les admettant même dans de certaines occasions à leur table, & en témoignant publiquement le cas qu'ils font de leur application & de leur mérite. Le paisan sensible à ces honneurs, & content de son état, borneroit son ambition à y élever convenablement fa famille.

Le quatrieme obstacle à une bonne éducation du paisan dans Pobjet de Pagriculture, c'est le défaut d'occasion pour s'instruire de tout ce qu'il lui importeroit de bien savoir à cet égard. Le pére de famille ne peut pas enseigner par lui-même bien des choles utiles ou nécessaires. Et il ne trouve ni en ville ni à la campagne, les occasions favorables, & les mai-- tres qu'il lui faudroit pour cette fin.

Ici

Ici il n'y a que la munificence souveraine qui puisse apporter un reméde efficace. Mais aussi le Souverain pourroit très aisément procurer à ses sujets païsans les occasions propres à faire instruire leurs enfans dans l'agriculture, Tout comme il la fournit à gens qui destinent les leurs à l'Eglise ou au barreau. Ce seroit, en établissant deux chaires de Professeurs en agriculture, pour le Canton de Berne. Savoir une dans la capitale & l'autre à Laufanne. Que les Professeurs qui rempliroient ces chaires suf-sent appellés à enseigner dans la langue du lieu, tout ce qui a un rapport direct à l'agriculture. Que pour faire des essais & joindre la pratique à la théorie, les Professeurs eussent à leur disposition des terres de différentes qualités, sur lesquelles ils pourroient faire leurs expériences, & exercer en même tems leurs écoliers au travail. Ce que châque Souverain pourroit ausse faire dans les Etats de la façon que l'on jugeroit être la plus convenable.

Je voudrois de plus, que ceux qui se destinent à desservir les cures de la campagne suffent obligés de faire un cours d'agriculture, tant pour en profiter eux-mêmes, & donner en même tems des conseils & des exemples aux païsans, que pour être en état de donner avec connoissance de cause, des certificats de la capacité, des lumières & de l'industrie de ceux d'entre leurs paroissens, qui aspircroient aux emplois. Je voudrois que l'assiduité au travail,

ESSAI SUR

n'a pas trouvé fa place naturelle dans le corps de cette differtation.

C'est à vous, Messieurs de L'Illustre Socie'Te', que j'ai l'honneur de m'adresser. Pour vous indiquer en peu de mots, le moyen le plus efficace, pour procurer une éducation parfaite, au moins à quelques païfans, & de laquelle leurs confreres pourront profiter dans la fuite des tems. Le vif intérêt que je prens à l'éducation de ces jeunes gens, & aux progrès de l'agriculture à laquelle ils font deftinés, me feroit fouhaiter avec ardeur, qu'il vous plût Messieurs, de prendre chés vous châcun un fils de païfan de bonne espérance, dès Pâge de douze à quatorze ans. Etant toujours fous les yeux de si grands Maîtres, éclairés de vos lumières, faits dès leur bas âge à éxécuter vos ordres, instruits par vos expériences, & excités par vos brillans succès. Vous aurez la douce satisfaction de voir, que portant chés eux les connoissances dont ils vous seront redevables, ils feront part à leurs compatriottes, du bonheur qu'ils auront eu d'être les objets de vos charitables foins. Ou lorsque les em-plois auxquels votre naissance, & vos vertus vous appellent, vous arracheront de ces campagnes charmantes qui font vos délices, vous pourrés en confier le foin & la direction à ces nourrissons, qui ayant en vuë de les cultiver selon vos principes, feront ensorte, que lors-qu'il vous arrivera de pouvoir vous dérober

& l'exactitude à fuivre les régles d'une bonne culture, tinffent lieu d'une puiffante recommandation auprès de ceux qui les distribuent.

Pour faciliter au fils de païsan qui n'auroit pas de quoi payer pension en ville, le moyen de profiter des instructions d'un Professeur, il faudroit que celui - ci su obligé de donner la table à un certain nombre de jeunes gens, qui par contre lui tiendroient lieu de domestiques pour le travail des terres qu'il auroit à cultiver. De cette saçon, le païs au bout de quelques années déviendroit peuplé de païsans éclairés, entendus, & de l'industrie desquels on auroit lieu d'attendre les plus grands progrès.

Après cela, ces jeunes gens dreffés à une bonne école, étant de retour chés eux, il faudroit dans châque village choifir le plus capable d'entr'eux, pour donner journellement quelques heures de leçons à ceux du lieu, & leur faire part des lumiéres qu'il auroit acquis en ville. Il n'y a guère de communautés qui, pour falarier ce nouveau maître, ne pût, lui céder la jouiffance d'un certain terrein commun, fur lequel il exerceroit en même tems fes écoliers, & feroit voir à châcun par fes expériences le fruit de fes études.

C'est ici que je mettrois sin à cet essai, n'étoit qu'il me reste encore une choso à proposer, qui, quoique très rélative à la meilleure éducation du parsan dans l'objet de l'agriculture?

L'ED UCATION DU PAISAN. III

aux affaires, vous retrouverés dans ces campagnes chéries, les charmes qui font dûs à vos lumières & à votre bon goût (a).

(a) Un autre moyen bien simple & bien propre pour élever les enfans des peisans & furtout des pauvres, pour les instruire & étendre leurs connoissances pour détruire les préjugés & lier entr'elles les diverses contrées, seroit de mettre leurs enfans en pension au service, ou en échange, chés des vossins vertueux & éclairés, dans d'autres contrées du Canton, ils reviendoient instruirs, répandre de nouvelles connoissances & méthodes chés eux.





L'éducation dans les campagnes en question



DOCUMENT 2: «De l'instruction publique des enfants des villages, 1799», rédigé par P. Bridel et publié dans le conservateur suisse, T. IV, pp. 359-392,

(URL: http://books.google.com/books?id=1Pg6AAAAcAAJ)

no le Messager Bolieux. 359

703 almanachs qu'on prendra, j'espère, à avenir, et non de ceux d'Antoine Souci. Ye vous embrasse en franc et vieux Helrétien.

6 Août 1799.

P. B.

DE L'INSTRUCTION

publique des enfans des villages (1). 1799.

C'est mal.à propos qu'on a avancé, que l'instruction des enfans de la campagne étoit généralement négligée dans toute la Suisse: on auroit dû distinguer entre les Cantons où il y a peu ou point d'écoles publiques dans les villages, et ceux où ces écoles existent: on auroit dû reconnoître que si, dans plusieurs contrées Helvétiques, les moyens de première éducation manquent au peuple, nulle part, peut-être, en Europe, cette éducation n'est mieux soignée que dans les Cantons de Zurich, de Berne, de Bâle, dans le Pays-de-Vaud, etc.; que nulle autre prit l'enfant de l'agriculteur n'a plus de secours pour apprendre à lire, à écrire, à calculer; et que

360 De l'instruction publique

s'il n'en profite pas toujours , ce n'est pas la faute des institutions. Mais il importe à oeux qui répandoient complaisamment cette assertion , de persuader que tout étoit mauvais dans l'ancien ordre de choses, pour que le nouvel ordre parût meil-leur. D'ailleurs ceux qui faisoient cette imputation, en partie calomnieuse, étoient des hommes qui ne compoissoient point les campagnes, qui n'avoient peut-être jamais mis le pied dans une école de village, et à qui de pareilles assertions ne coû-toient rien, parce qu'ils étoient dispeasés d'en donner des preuves. Je ne soutiens point que l'éducation des campagnes soit tout ce qu'elle pourroit être, tant s'en faut; mais je dis qu'on ne peut pas l'ap-peler nulle, dans des Cantons où les neuf dixièmes des habitans des deux sexes savent lire, où les deux tiers au moins des hommes savent écrire : cette instruction existe donc, mais elle peut, elle doit même être améliorée; et c'est pour con-courir à ce but louable, que je présente quelques apperçus. Je ne mérige point en législa: eur d'éducation; je propose seule-ment mes idées, et je n'y attache d'autre prix que celui de l'intention qui les a dictées ; être de quelqu'utilité à mes jeunes compatriotes, est mon seul but, comma mon plus doux plaisir.

des enfans des villages. I.

361

Des Instituteurs.

La meilleure éducation des enfans de la campagne dépend des pères et mères, des régens, des pasteurs: plusieurs des premiers ne peuvent enseigner ce qu'ils n'ont pas appris. Ainsi la génération actuelle ne doit pas beaucoup compter sur ce secours: mais si elle est bien élevée, elle pourra singulièrement aider à la génération qui lui succédera; et les enfans de parens qui sauront lire et écrire, auront déja un grand avantage sur les enfans de ceux qui ne le savent pas.

fans de ceux qui ne le savent pas.

Les régens sont en partie assez instruits pour leur vocation; mais plusieurs auroient encore beaucoup à apprendre pour la bien remplir : en général on n'aura de bons maîtres d'écoles, que lorsqu'il sera établi un institut pour les former à un mode normal, uniforme et raisonnable d'enseigner.

Les pasteurs ont et doivent avoir assez de connoissances, pour concourir efficacément à l'éducation publique, et l'on ne peut discouvenir que plusieurs Communes de la campagne ne leur doivent l'instruction et les lumières qu'on y trouve. 362 De l'instruction publique

Mais il faudroit adapter davantage leure travaux et leurs fonctions à ce but salutaire, leur accorder plus de confiance et plus d'influence sous ce point de vue, et persuader au peuple, qu'un des devoirs les plus essentiels du ministère évangelique, c'est d'offiri une source d'instruction proportionnée à tous les âges, et par conséquent de s'appliquer avant tout à en jeter le germe précieux dans les enfans.

On ne pourre établir un bon séminaire de récens minister en les proportions de la confiance de récens minister en le confiance de le confiance de la confiance et la c

o,...., Google

On ne pourra établir un bon séminaire de régens, qu'autant que leurs travaux seront payés en proportion de leur utilité, et que leur état sera rendu plus honorable. Au premier égard, la majorité des communes des campagnes n'a pas le moyea de faire des pensions moins chétives, surtout à présent que leurs charges ont augmenté: c'est donc à la sagesse du Gouvernement de trouver des ressources pour suppléer à leur insuffisance. Au second égard, il importe de détruire le préjugé absurde, ou plutôt barbare, qui, en plusieurs lieux, tend à avilir cette classe d'hommes, si respectable par les services qu'elle rend, et de la relever aux yeux des villageois du ridicule dont l'a couvert une malveillance enracinée.

Pour bien élever les enfans, il faut les

Pour bien élever les enfans, il faut les prendre tels qu'ils sont, et non les suppo-



363

ser tels qu'ils doivent être ; parce que les rendre ce qu'ils peuvent et doivent être , est la grande fin de l'éducation, et qu'it ne faut pas regarder comme fait ce qui est à faire: la cause de cette erreur de théorie si fréquente, vient de ce que plusieurs de ceux qui écrivent sur l'éducation ne connoissent pas les enfans; 'or cette connois. sance préliminaire exige une étude assidue, et ne peut être le fruit que de la méditation et de l'expérience réunies : ce n'est pas par les livres qu'on apprend à connoître les enfans; c'est en les fréquentant, en conversant familièrement avec eux, en se mettant à leur portée, en gagnant leur confiance à titre d'ami. Celui qui n'aime pas les enfans, qui les repousse quand ils viennent à lui avec franchise, qui les effaronche dans leurs jeux, qui les vexe pour des bagatelles, qui en exige autant que s'ils étoient des hommes faits, n'est certainement pas propre aux fonc-tions d'instituteur de la jeunesse.

II.

Education physique.

Elle tend à procurer chez l'enfant le plein développement de toutes les forces

dos enfans des villages. 365
dont les principes se trouvent en tout être
intelligent; et son but comme son effet;
serà de prémunir si bien l'esprit contre
les faux jugemens, les préjugés de toute
espèce, les erreurs populaires, les écarts
de l'imagination et les méprises des sens,
qu'il ne se rende qu'à la raison et à l'évidence.

IV.

Education civique.

Elle a pour but de former l'homme qui vit en société, aux devoirs de membre du corps social, en lui faisant connoître 1° les obligations et les droits du citoyen; 2° la géographie, l'histoire, le gouvernement et les loix de sa Patrie; 3° ses ressources, ses productions, sen commerce; 4° les rapports de sa nation avec les nations étrangères, et ses moyens de détense contr'elles.

Y.

Education religiouse. (3)

Elle enseignera ce Christianisme pur, simple et pratique; ce Christianisme non Tome IV,

664 De l'instruction publique

de la nature, en veillant à sa santé, en prévenant ou en corrigeant ses défauts corporels, en lui inspirant le goût de la propreté qui préserve de plusieurs maladies, en l'accoutumant à un travail proportionné à sa vigueur, en lui apprenant à supporter la faim, la soif, le chaud, le froid, les privations, les intempéries des saisons: c'est là sans doute, en grande partie, l'affaire de l'éducation domestique; mais l'éducation publique peut y contribuer : pour cela, elle rétablira de la Gymnastique des Anciens , tout ce qui peut rendre le corps plus souple, plus agile, plus fort, par des exercices proportionnés aux âges et adaptés aux localités; exercices qui peuvent être militaires à plusieurs égards, et préparer dans l'enfant un futur désenseur à la Patrie.

III.

Education intellectuelle.

Elle doit travailler non-seulement à développer et à perfectionner les facultés de l'ame, comme l'entendement, la raison, la mémoire; mais sur-tout enseigner à en faire le meilleur usage : à oette fin, elle mettra en œuvre cette Logique naturelle,

366 De l'instruction publique

Philosophique, mais Evangelique, qui etc noblit l'ame par le sentiment de son immortalité; qui améliore le cœur par les impressions de la bienveillance et de la bienfaisance universelles; qui attache aux bonnes mœurs par le principe de l'ordre, aussi necessaire au monde moral qu'au monde physique; qui tend à perfectionner tout l'être par l'exercice des vertus publiques et privées, dans la vie civile et dans la vie domestique; et qui le forme pour une économie meilleure, en le rendant ce qu'il doit être dans l'économie préparatoire du temps actuel. Cette branche de l'éducation est absolument du ressort des pasteurs, et les instructions familières qu'ils donnent aux jeunes gens de 14 à 16 aus, doivent toutes s'y rapporter : mais nous manquons (je parle de la communion réformée) d'un bon Catéchis. me; sans doute, il y en a plusieurs parmi ceux usités jusqu'à présent, qui ont d'excellentes parties; cependant, il est possible de faire mieux : le Catéchisme religieux que je desire, doit être plus clair, plus influant sur le cœur, plus détaillé en morale, et d'un usage plus pratique que ceux qui sont reçus dans nos écoles. Il doit commencer par établir les principes de la religion naturelle, gravés dans tou-



36F

tes les consciences, et en faire un degré pour arriver à cette religion révélée, qui supplée à l'insuffisance de la première; qui ne tend qu'à conduire l'homme vers cette perfection morale dont il est susceptible; et qui ne cherche à le rendre plus éclairé; plus vertueux, plus bienfaisant, que pour le rendre plus heureux, soit en corps de société, soit individuellement.

VI.

Livres élémentaires.

Il va sans dire que la base de toute éducation, est d'apprendre aux enfans des deux sexes à lire et à écrire. C'est là le premier but des écoles de campagne ; tout village qui n'en a point, doit incessamment en établir une, sous peine de rester dans la plus honteuse ignorance, et sous le joug des préjugés, des superstitions et des erreurs les plus contraires au genre de bonheur dont l'homme éclairé est susceptible (4). Les enfans des campagnes devront savoir lire et écrire au plus tard à 12 ans : ensuite jusqu'à 14, on leur enseignera l'orthographe , l'arithmétique, et les premiers principes de la religion: à cette époque, on choisira ceux

des enfans des villages.

369

o....., Google

cur usage, et les moyens de les appliquer aux ins pour lesquelles elles ent été données: est peut - être l'ouvrage le plus difficile our se mettre à la portée du campagnard le 15 à 16 ans; mais aussi ce sera un des lus utiles; et celui qui le rédigera doit insérer plus d'exemples que de discussions, plus de détails que de principes énéraux, plus de résultats que d'abstractions: il fera bien sur-tout, par-tout où la hose sera possible, d'employer la méthode focratique.

11. Une introduction à la connoissance le la patrie, divisée en 3 parties ;.... une éographie de la Suisse.... un abrégé de on histoire ancienne et moderne.... un récis de sa constitution actuelle.... La partie géographique ne doit pas être une nomenclature sèche de ses cantons, viles, montagnes, lacs et rivières; mais elle ijoutera à chaque lieu ce qu'il y a de plus emarquable pour l'histoire naturelle, comme chamois, cristaux dans les Alpes, poissons dans les lacs, eaux minérales, etc.; pour l'histoire ancienne, monumens, nscriptions ; pour l'histoire militaire , shamps de bataille ; pour la statistique , productions indigènes, manufactures, commerce. La seconde partie sera un hisorique court et simple de ce qui s'est

368 De l'instruction publique

d'entre les écoliers qui sont susceptible de connoissances plus étendues, non de celles qui font les savans, mais de celles qui sont utiles dans tous les états de la vie, et qui deviennent d'un usage habituel; et on leur fournira la facilité de les acquerir par des livres élémentaires , qu'il est escentiel de composer. Ces livres seront débarrassés de tout appareil scholastique ; métaphysique et scientifique; ils seront écrits d'un style clair , simple et populaire... ils seront forts de choses, et non boursouffiés de cette enflure de mots trop à la mode, et de ces déclamations, inutiles pour ceux chez qui le bon sens l'emporte sur l'imagination , et dangereuses pour ceux qui ont plus d'imagination que de bon sens. Voici donc les livres qui seroient à desirer. (5).

I. Un petit abregé de Logique, dans lequel, laissant de côté les termes techniques de la science, on apprenne à distinguer un raisonnement viai d'un raisonnement faux, une preuve d'une probabilité, une cause d'un effet; dans lequel on donne des idées justes de l'analogie et du témoignage, ces deux grands mobiles de la plupart de nos déterminations et de nos actions dans lequel on fasse connoître I homme, ses, facultés intellectuelles, leur étendue,

rymay Google .

370 De l'instruction publique

passé dans notre Patrie, depuis Jules-César jusqu'à l'indépendance des 3 premiers cantons; ensuite une narration plus détaillée de la fondation, des progrès et des principaux évènemens de la confédération helvétique jusqu'à nos jours... enfin un exposé fidèle de la dernière révolution. Quant à la troisième partie, elle présentera un résumé aussi facile à saisir que possible, de la constitution et du gouvernement de la Patrie, telle qu'elle est maintenant.

III. Un Manuel, qui contiendroit les principaux procédés de la vie agricole et pastorale; la description des machines usuelles, comme moulin, horloge, barque, grue; l'exposé des métiers les plus nécessires et de leurs outils; quelques détails sur l'imprimerie, sur les fabriques nationales, sur les arsenaux et leurs diverses armes; l'époque des découvertes les plus essentielles, et une idée des marchandises, tant étrangères que nationales, qui font l'objet de notre commerce et de notre industrie.

IV. Un abrégé de physique et d'histoire naturelle... la partie physique exposeroit clairement les principaux phénomènes du ciel et de la terre, et auroit pour but de détruire les superstitions et les

préjugés populaires, qui voyent par-tout du surnaturel.... L'histoire naturelle se borneroit à la Suisse seule, et n'embrasseroit que les objets utiles aux arts et aux métiers, laissant de côté les choses de pure curiosité: on feroit bien d'y ajouter quelques notions sur la structure du corps humain, sur les fonctions de ses principales parties, sur les soins généraux à prendre de la santé, sur l'éducation physique

des enfans dans le premier âge. V. Un recueil de traits de vertu, de courage, de bienfaisance, de vrai patriotisme, tirés, autant que possible, de notre histoire nationale; auxquels on joindroit quelques idylles, quelques descriptions de scènes champêtres, quelques détails sur les beautés de la nature , propres à faire aimer la vie et les travaux de la campa. gne à ceux qui sont spécialement appelés

à y vivre. VI. Un recueil de poésies à l'usage des enfans et pour exercer leur mémoire . contenant quelques belies hymnes religieuses de J. Baptiste Rousseau, de Racine fils , de Gellert ; un certain nombre de Fables bien choisies ; quelques Romances d'un genre doux et instructif; des Chansons nationales, dans le goût de celles de Lavater , sur les principaux faits de notre

des enfans des villages. sant pas blasé par la multitude des livres, comme l'habitant des villes , fait de ceux qu'il a une sorte d'étude; il les lit et les relit : il faut donc lui en procurer de bons et d'utiles : plus ils sont clairs et simples, plus ils le rapprochent de la nature et le ramènent aux choses et aux soènes qui lui sont familières, plus il y prend plaisir. Quelques productions dans le genre de Léonard et Gertrude, feroient un bien réel à l'esprit et au cœur des villageois ; sur-tout si l'on sait employer à propos l'art du dialogue, qui leur plaît infiniment.

Il ne suffit pas de sentir le besoin de pareils livres élémentaires ; il faut incessamment s'occuper de les composer : le gouvernement doit donc inviter à ce travail tous les hommes de lettres de la Suisse, chacun dans la partie qui lui-est familière; nommer une commission de gens capables, pour recevoir leurs mémoires et leurs matériaux ; et faire rédiger un ensemble , qui sèrve non à un seul canton, mais à tous les cantons; car le mode d'éducation républicaine doit être aussi uniforme que possible.... La confection de ces livres élémentaires demande un certain temps : pour bien faire , il ne faut pas se presser ; et pour réussir dans cette œuvre, il faut de plus, que ceux qui y travailleront connois-

De l'instruction publique 372

histoire, sur les divers travaux de la campagne, etc.: à l'égard de ce dernier point, observerai qu'il est plus utile qu'on ne le croit, de bannir de la bouche du peuple ces chansons sottisières , bêtes , insignifiantes , qui le corrompent et l'abrutissent, pour leur substituer des chansons décentes, instructives, aimables, qui le rendent tout-à-la-fois plus gai et plus honnête, qui lui inspirent l'amour de la vertu, de la Patrie et de la campagne.

Ces livres formeroient une collection , qu'on pourroit appeler la bibliothèque du jeune Suisse. Ils seroient la lecture des enfans de 15 à 16 ans dans leurs maisons : on les donneroit en tout ou en partie, comme des prix, aux écoliers les plus dignes : on en déposeroit un certain nombre d'exemplaires dans chaque commune, pour les faire circuler parmi ceux qui ne seroient pas en état de les acheter. On en remettroit un à chaque régent, qui pourroit y apprendre une foule de choses, que plusieurs ignorent. Ces ouvrages seroient ainsi utiles, non-seulement aux en-fans, mais aux pères et mères qui en profiteroient.... J'ai vu des vieillards lire avec délices l'ami des enfans de Rochow, excellent ouvrage, qu'on ne sauroit trop répandre dans les campagnes. Le paysan, n'é-

De l'instruction publique sent mieux l'esprit et le caractère des campagnards, que la plupart des auteurs qui ont écrit pour eux jusqu'à présent ; et qu'ils ne les jugent pas par les habitans des villes et du fond de leur cabinet (6).

De quelques changemens au mode actuel des écoles.

- Il faut, dans toutes communes où cela se peut, séparer l'école des garçons de celle des filles.

- Tâcher autant que possible, que le nombre des enfans d'une école ne passe pas cinquante; car un seul régent ne peut guères suffire à un plus grand nombre.

 Partager les écoliers en deux volées distinctes.

- Là où il y a deux écoles par jour, consacrer celle du matin à l'une de ces volées, et celle du soir à l'autre.

- Là où il n'y en a qu'une par jour d'environ 4 à 5 heures, comme dans plusieurs communes des montagnes , avoir les deux volées successivement, en laissant sortir au bout de deux heures h première, pour recevoir la seconde; parce qu'il n'est pas possible à l'attention des



des enfans des villages. enfans, sur-tout de ceux de 7 à 10 ans, de se soutenir pendant un aussi long temps; et parce qu'au lieu d'apprendre, ils s'hébetent en restant dans une stupide apathie; ou que s'amusant entr'eux, ils distraisent les autres, et forcent les régent à perdre beaucoup de temps pour les contenir dans l'ordre. Il est de fait, que les trop longues écoles ennuient les enfans, leur donnent le dégoût de l'instruction, et leur paroissent un temps de pénitence très-déplaisant. On obvieroit donc à cet inconvénient ma-'jeur , puisqu'il tue l'émulation , en faisant que les deux volées se succèdent auprès du maître : ce qui est aisé , du moins dans les villages rassemblés, tels que la plu-

part de ceux de la plaine.

— Engager les Communes à fournir aux enfans pauvres, non seulement les livres usuels, mais le papier, les plumes et l'encre: c'est pour n'avoir pu s'en procurer durant leur cours d'école, que tant de paysans ne savent pas écrire.

VIII.

De la fréquentation des écoles.

C'est presque toujours par la faute des pères, que les enfans se soustraisent à la

des enfans des villages. 377 de suppléer à l'éloignement de l'instruction publique (†).

IX.

Moyens d'émulation.

- Récompenser publiquement les meilleurs écoliers, en leur donnant, non de l'argent, mais des livres utiles.

Instituer quelques fêtes pour les enfans, et quelques jeux annuels, propres à rendre le corps souple, plus adroit et plus fort.

- Faire marcher les écoles avec les régens en tête, dans les cérémonies publiques.

 Etablir un chœur d'enfans, qui chante dans ees occasions des bymnes analogues à la cérémonie.

En un mot, distinguer et honorer l'enfant studieux par un sentiment d'espérance, comme on distingue et on vénère le vieillard vertueux par un sentiment de reconnoissance. Je pense même qu'en fait d'éducation publique, il faut plus de récompenses que de punitions; parce que la récompense accordée à l'écolier qui la mérite, est une sorte de punition pour celui qui ne la mérite pas (6).

376 De l'instruction publique

fréquentation des écoles : il paroît dont nécessaire que le gouvernement fasse une loi contre ce délit ; loi qui prescriroit le devoir qu'on pourroit montrer au renitent pour le ramener à l'ordre, et qui porteroit que tout pere négligent scroit proclamé publiquement par l'huissier en ces termes ... Un tel est sommé, au nom de la loi et de la patrie, d'envoyer ses enfans à l'école... Mais il faudroit qu'auparavant il eût été averti au moins deux fois, par l'autorité chargée dans chaque commune de soigner l'instruction publique, et seule compétente pour dispenser de la fréquentation des écoles... Ces dispenses ne s'accorderoient qu'en quatre cas.... Maladie de l'enfant... Besoin indispensable de gagner sa vie, en allant servir pendant l'été seulement ... Moyens d'instruction domestique supérieurs, ou du moins équivalens à ceux d'instruction publique... Trop grand éloignement du lieu de l'école... Comme souvent dans les Alpes, il y a des habitations trop distantes de l'école centrale, pour que les enfans puissent la fréquenter, sur-tout durant les rigueurs de l'hiver , il seroit bon d'inspecter au moins deux fois l'année ces familles écartées , pour s'assurer si les pères et mères tachent , par l'éducation domestique,

378 De l'instruction publique

x.

De deux grands obstacles à l'éducation publique dans les campagnes.

Le premier est la mendicité habituelle d'un grand nombre d'enfans, qui les voue à la plus crasse ignorance; qui leur fait contracter des vices incorrigibles, et qui les avilit autant qu'elle les déprave : il est urgent de porter remède à ce mal, qui va toujours en croissant dans certains districts : je renvoie sur cet objet à un essai sur la mendicité des enfans, lû en 1793 à la société d'Olten, traduit en allemand, et inséré dans le quatrième vol. du Conservateur Suisse... essai où les dangers, les causes et les remèdes de ce funeste abus, sont traités en détail.

Le second obstacle est l'usage du patois: la plupart des enfans villageois ne conocisent pas d'autre langage que celui-là, durant leurs premières années; il est donc essentiel de leur rendre la langue française plus familière: les moyens d'y parvent ne sont pas aisés, vu le préjugé de nombre de paysans, qui taxent d'orgueilleux ceux qui ne parlent que français à leurs enfans: mais on abolira peu-à-peu ce jar-



des enfans des villages. 379 gon grossier, en faisant sentir aux pères et aux mères la nécessité du français, langue de la rèligion, des tribunaux, de la science et des livres; en défendant de parler patois dans les écoles; en donnant des récompenses aux enfans qui sauront le mieux le français; et en multipliant les livres d'instruction chez les habitans des campagues.

XΙ

De quelques points d'éducation trop négligés.

Il faut sans doute ouvrir de bonne heure l'ame et le cœur des enfans à toute espèce de sentimens honnêtes et vertueux : mais j'insiste sur ceux ci, qui me paroissent fort en arrière, et que tous les instituteurs doivent inculquer à l'envi à leurs élèves.

I. Une saine tolérance en matière de croyance, d'autant plus nécessaire, que notre Suisse est partagée en deux différens cultes. Que les réformés apprennent à regarder les catholiques, et les catholiques les réformés, comme des frères, dont l'opinion n'est pas la même en certains points; mais qui pour cette différence, ne doivent ni se haïr, ni se mépriser,

380 De l'instruction publique

encore moins se persécuter les uns les autres. Qu'on ne dise plus, qu'il y a denx religions parmi nous, mais sculement deux communions, branches du même arbre et sorties du même tronc , le christianisme primitif; que les ecclésiastiques enseiguent positivement ce qu'ils pensent être la vérité en matière de foi, sans perdre leur temps à aigrir les esprits par d'inutiles controverses ; qu'il soit sévèrement défendu aux régens d'animer, comme plusieurs le font , les enfans de leur école contre ceux d'un autre culte; qu'on ne cesse de répéter dans toutes les instructions, soit publiques, soit particulières, que les principes fondamentaux des deux communions, et sur-tout leur morale, sont les mêmes ; que l'essentiel est de pratiquer l'Evangile; et que le Juge suprême, qui pardonne à l'erreur et qui punit le vice, demandera compte bien moins de ce qu'on a cru de bonne foi , que de ce qu'on a

2. L'amour de la patrie. Qu'on imprime de bonne heure à l'enfant le sentiment de l'houneur national ; qu'on l'entoure des beaux exemples de nos ancêtres ; qu'on l'unontre dans le nom de Suisse un puissant motif à tout ce qui est bon, honnête, courageux et digne de louange.

des enfans des villages. 381
3. La décence dans les discours. La plu-

part des enfans jurent et se servent de termes indécens, obscènes et sottisiers; ce qui fait que l'homme honnète n'entre pas volontiers en conversation avec eux. Qu'on écoute les discours des enfans des rues, et l'on s'appercévra de la nécessité de réformer la grossiéreté de leur langage: il est vrai que ce vice n'est pas en-

de réformer la grossiéreté de leur langage : il est vrai que ce vice n'est pas encore général , et que plusieurs villages , sur-tout dans les montagnes , n'en sont pas infectés : mais le mal gagne , et il faut s'y opposer , avant qu'il soit incurable.

4. Le respect pour les vicillards. Ce espect a toujours été une vertu républireaine. Elle s'est conservée visiblement dans les peuplades des Alpes; mais elle n'est pas, tant s'en faut, générale, sur-tout là où l'esprit de nouveauté prévaut... et il faut la remettre en honneur.

5. L'humanité envers tous les êtres souffrans et malheureux. Qu'on apprenne donc aux enfans à ne pas se moquer des défectuosités personnelles, à ne pas insulter un homme mal fait, un bossu, un bègue; à ne pas s'attrouper avec clameur autour d'un fou ou d'un imbécille; mais plutôt à avoir pitié de ces personnes disgraciées, et à remercier le ciel d'être sains de corps et d'esprit. Ces enfans encore, qui, comme

882 De l'instruction publique

on n'en a que trop vu dans nos derniers temps, couvrent d'injures et d'invectives également infàmes et barbares, les prisonniers, les ôtages, les gens que la loi fait arrêter, méritent les plus graves réprimandes.... et tout fonctionnaire public, tout instituteur, je dis plus, tout honnête homme qui ne leur témoigne pas hautement son indignation, partage selon moi leurs torts, et devient leur complice.

6. La douceur envers les animaux. L'enfant cruel à l'égard des bêtes, ne tardera pas à le devenir à l'égard de ses semblables : qu'on corrige donc tout enfant, qui tourmente, qui estropie, qui fait souffrir les animaux, qui les bat par plaisir, et qui les rend l'objet et la victime de ces jeux atroces, malheureusement trop communs.

7. Un point très-essentiel encore, et dont on ne s'occupe point assez, c'est de détruire la superstition dans l'esprit des enfans de la campagne; de les délivrer de la crainte ridicule des revenans, des socciers, des apparitions, des maléfices; de leur démasquer l'imposture et la mauvaise foi de ces devins, de ces charlatans s'icommuns, qui mettent à contribution la crédulité du vulgaire; et de leur apprendre à ne pas chercher des causes surnature.



relles à des phénomènes qui s'expliquent tout maturellement : on ne sauroit de trop bonne heure combattre ces chimères, dont la croyance rend l'homme esclave, et par conséquent lui ôte son énergie et son ressort , en l'asservissant à de vaines terreurs. Ce qui contribue le plus à répandre et à conserver une foule de superstitions, ce sont les almanachs populaires, sur-tout ceux qui sont connus sous le nom de Messagers Botteux.. Pour en détruire la funeste influence, il seroit bon de faire un almanach en sens contraire , qui montrât l'absurdité des prédictions et des présages d'Antoine Souci et de ses confrères, la bêtise de consulter la lune pour se faire saigner ou pour prendre médecine, l'im-pertinence du tableau qui annonce un an d'avance le temps qu'il fera chaque jour, l'influence des signes du Zodiaque et d'au-tres inepties pareilles. Si l'on savoit comme moi tout le mal que la superstition fait dans les campagnes, on regarderoit avec horreur tout homme et tout livre qui la propagent ... mais inutilement on réclame, on montre le danger, on indique les remè-des; cela ne sert à rien. On diroit qu'on a besoin que le peuple soit ignorant, orédule, superstitioux; et certes, on n'a pas mal réussi en plusieurs contrées : jusqu'à384 De l'instruction publique

de donc que ceux qui ont le pouvoir en main proscrivent les almanachs dont je parle, et qu'ils châtient les imposteurs qui exercent publiquement le métier de deviner, de faire retrouver les choses perdues, de guérir par des pratiques de prétendues sorcelleries, etc on ne pourra croire qu'ils veuillent de bonne foi que le peuple sout éclairé, et on les classera parmi ceux que ce mot de l'Ecriture peint d'un trait :

Ils ont préféré les ténèbres à la lumière, etc.

XII.

De l'éducation des filles.

L'éducation des filles est fort négligée dans les campagnes, sur-tout sous le point de vue de l'économie domestique; et cependant il est essentiel de les préparer de bonne heure à être de bonnes mères de familles, actives, ménagères et industrieuses. A cet effet, il faut tâcher d'établir, sur-tout dans les grandes communes, ce qui manque aux neuf dixièmes de mos villages au moins, un institut dirigé par une maîtresses d'école, où les jeunes filles apprennent à coudre, à tricotter, à filer, à réparer le linge et les bas: outre les ou-

des enfans des villages.

vrages de leur sexe, on y enseigneroit la propreté, l'ordre et les détails économiques, et l'on y donneroit aux plus agées les notions nécessaires pour bien diriger un ménage. - Ce sont , il est vrai , les devoirs des mères ; mais plusieurs ne le savent pas ; et si elles le savent , quelques-unes ne le font pas. Il convient donc de suppléer à cette ignorance ou à cette négligence : il seroit de plus très avantageux qu'à cet institut fut joint un jardin, où les élèves apprissent à connoître les plantes potagères, à soigner leur culture, et à en tirer le meilleur parti... chose plus nécessaire aux ménages de campagne qu'on ne l'imagine communément; car c'est autant la négligence, le manque d'ordre, et le défaut d'industrie des mères de familles , qui peuvent ruiner une maison , que l'inconduite des pères.

XIII.

De la surveillance des écoles.

Sans prétendre ni condamner ce qui est déjà fait à cet égard, ni préjuger ce qui se fera dans la suite, j'ose dire que la surveillance des écoles de campagne est du ressort des pasteurs; que c'est une des fonctions 385 De l'instruction publique

les plus précieuses de leur ministère, et qu'elle leur a appartenu de toute ancien. neté. Le pasteur est ordinairement l'homme le plus instruit de son village en fait d'éducation ; il connoît mieux sa paroisse que tout autre; on peut à toute heure le trouver et le consulter : sans doute il doit être subordonné à une autorité supérieure; mais il ne peut pas l'être tellement, que pour des bagatelles , il soit tenu d'écrire ! 10 ou 12 lieues de sa résidence , ou de faire intervenir le pouvoir de tel fonctionnaire qui habite hors de sa commune, qui ne la connoît pas , qui n'y a aucune influence, et qui souvent en sait moins que les régens soumis à son inspection.

Comme ce sont, pour la plupart, les communes qui payent les régens, il seroit naturel qu'elles eussent part à l'inspection de leurs écoles, et l'on ne niera pas qu'elles ne soient les premières intéressées à ceque leurs enfans soient bien instruits: chaque municipalité ne pourroit-elle pas être autorisée à choisir deux ou trois pères de famille des plus éclairés et des plus respectables, qui seroient adjoints au pasteur, pour surveiller et avancer l'instruction publique de concert avec lui? Ce seroit eette commission qui feroit les visites générales des écoles; qui auroit l'oil sur les

qui mettroit en usage tous les regens; moyens d'émulation ; qui ramèneroit au devoir les pères et les enfans négligens ; qui régleroit le lieu, l'heure, la durée, la discipline des écoles ; qui distribueroit avec quelque solemnité les prix aux meilleurs écollers ; qui aviseroit aux moyens d'améliorer le sort des instituteurs, etc.

Les pasteurs ne doivent pas se borner aux visites générales prescrites par les anciens règlemens; ils doivent en faire de particulières, aussi souvent que possible; arriver à l'heure qu'on les attend le moins, et prendre la place du régent en faisant l'école eux-mêmes. C'est la meilleure méthode pour montrer à l'instituteur com-ment il doit s'y prendre.... Si le pasteur trouve que le régent enseigne mal, il doit bien se garder de le témoigner devant les écoliers, de peur qu'ils ne viennent à mépriser leur maître : mais il doit lui parler en particulier, lui faire sentir en quoi il manque, et lui indiquer une meilleure marche, en évitant avec soin de le heurter de front, et en usant à son égard de tous les ménagemens compatibles avec la réforme qu'il se propose d'opérer.

Notes.

Notes.

1. Pordre du jour, par exemple, que je ne dise pas culte au lieu de religion; mais je leur répondrai, que le culte n'est pas plus à la religion que l'habit n'est à l'homme; que le culte est une affaire extérieure, à laquelle l'hypocrite peut unes ibien participer que l'homme sincère; tandis, que la religion est une affaire intérieure, qui au besoin peut subsister sans culte, comme le culte peut être pratiqué par gens qui n'ont pas de religion. Ce sont deux choses très-distinctes; et le titre de ministre du culte, qu'on veut abrolument introduire, convient aussi bien au rabbin d'une synagogue, à l'iman d'une mosquée, au brâme d'une pagode, qu'au pasteur d'une église chrétienne. On comprend sans peine le but philosophique d'une telle dénomination; mais on demande ce qu'ont fait les mots de Religion, losophique d'une telle dénomination; mais on demande ce qu'ont fait les mots de Religion, d'Evangile, de Christianisme, qu'on veuille à toute force y substituer ceux de Culte, de Moralité, et autres semblables, que le peuplé ne comprend pas, auxquels il n'attache aucune idée précise, et qui tendent à lui faire croire qu'on veut innover en matière de cruyance, comme on l'a fait en matière de politique. — Et comme on l'a fait en matière de politique. — Et puisque nous parlons des mots, à quoi ben changer le nom de notre nation? Vaudrons nous mieux? serons nous plus heureux de nous apperler Heloctiens plutôt que Suisses? Devancimiter les Français en tant de points, pourquoi, à leur exemple, ne conserverons nous pas le nom que nous portons? car ils ont eu garde de reprendre leur ancien nom de Gaulois. Rappeloss nous que les most se sont eu garde de reprendre leur ancien nom de Gaulois. lons-nous que les mots ne sont pas les choses ; si du moins nous avons besoin de nous rappelur ce que l'expérience nous prouve chaque jour , et trop souvent à nos dépens.

(388)

Notes sur la pièce précédente.

(1) Cette pièce étoit déjà écrite en grande partie il y a quatre ans, et devoit être lue à la séance publique de la Société Helvétique; mais des circonstances particulières à l'auteur, l'ont empêché d'en faire l'usage auquel elle étoit pri-

empéche d'en faire l'usage auquel elle étoit pri-mitivement destinée.

(a) L'auteur a vu, en 1789, deux ecclésiasti-ques très-instruits, l'un anglais, l'autre suédois, qui voyageoient dans le but louable de connoître l'état de l'éducation publique dans les campa-gnes. Ils avoient déjà parcouru une grande partie de l'Europe; et ils lui ont dit, que nulle part ils n'avoient trouvé cette branche d'éducation sur un meilleur pied que dans nos cantons réformés, sans en excenter mème leur natrie. l'Angleterre un meilleur pied que dans nos cantons reformés, sans en excepter même leur patrie, l'Angleterre et la Suède, qui passent pour les deux pays où le villageois est le plus éclairé. En effet, dans les cantons réformés, il n'est aucune paroisse qui n'ait une ou plusieurs écoles publiques, où l'enfant le plus pauvre peut apprendre à lire, à écrire, à calculer, etc. La France actuelle, notre modèle à tant d'égards, est bien moins avancée que nous sur ce point; et l'éducation si brillante que nous sur ce point ; et l'éducation si brillante due nous sur ce point; et l'aducation si brifante dans les villes, y est sur le pied le plus misera-ble dans la plupart des villages, ou plutôt elle y est nulle; et les enfans de la campagne, sans écoles et sans maîtres gratuits, y croupissent dans la plus crasse ignorance, sans qu'on ait encore pu y remédier.

pu y remonter.

(3) Quelques personnes ne manquent pas de trouver mauvais que je n'emploie pas les mots à l'ordre

Notes.

(4) C'est par l'établissement des écoles dans les communes qui n'en ont point, qu'il fist eommencer; ensuite on fera bien de perfection-ner celles qui sont établies. Mais il parait qu'on suit la marche inverse, et qu'on a encore fist bien peu de chose pour fonder l'instruction publi-que dans les contrées de la Suisse où elle ut

(5) Pour faire ces livres élémentaires, ou poura puiser des secours dans les ouvrages suivans: Berquin. Ami des enfans.... Ami des adoles-cens.... Livre de famille.

Rochow. Ami des enfans. Wadeiaincourt. Cours abségé d'histoire natu-

relle. Millin. Elémens d'histoire naturelle, 2 vol. Durand. Statistique de la Suisse, 4 vol. Sturm. Considérations sur les œuvres de Dies,

3 vol. Commentus. Orbis pictus.

Wagner. Historia naturalis Helvetia. De Watteville. Histoire de la confédération Helvétique.

Helvétique.
On a aussi en allemand, les géographies de la Suisse, par Fæsi, par Fuesslin; l'introduction à l'histoire de la Suisse pour les commençans; et plusieurs autres ouvrages, dont on pest tirer des morceaux presque tout faits.

Je recommande encore, comme pouvant en tirer quelque parti, plusieurs chapitres d'une brochure de 80 pages, imprimée à Bâle en 1796, qui a pour titre : Connoissances générales de la nature et des arts, pour former par la mémoire l'esprit et le cœur des enfont.

(6) Ces déclamations, souvent inintelligibles, ces exagéracions absurdes, ces phrases pleines de

Tome IV.



L'éducation dans les campagnes en question



Notes.

391

e boursouffiure et d'expressions néologiques, qui caractérisent la majorité des brochures de ces derniers temps, ne sont propres ni à instruire l'habitant des campagnes, ni à gagner sa confinnce. Comme il a plus de bon sens que d'imagination, les moyens oratoires et les figures de rhétorique influent peu sur lui. La meilleure éloquence pour le convaincre, c'est d'avoir raison. Il demande avant tout deux choses, dans les écrits qu'on lui adresse... clarté et vérité.

(7) Il dépend souvent des pères et des mètes,

(7) Îl dépend souvent des pères et des mères, que ce ne soit pas un malheur pour leurs enfans, d'être hors de la portée des écoles. Je connois des enfans de paysans qui n'y ont jamais mis le pied, et qui en savent plus que d'autres qui les ont fréquentées dix ans de suite. Graces en soient rendues à leurs parens, qui étoient instruits, qui sentoient le prix de l'instruction, et qui n'ont

ont fréquentées dix ans de suite. Graces en soient rendues à leurs parens, qui étoient instruits, qui sentoient le prix de l'instruction, et qui n'ont rien négligé pour la communiquer à leur famille?

(8) Il est un moyen d'émulation qui dépend absolument du corps législatif, et qu'on attend de sa sagesse : c'est de sanctionner la loi proposée, que dans huit ans, aucun jeune homme ne puisse être inserrit sur le tableau des citoyens actifs, s'il ne sait lire et écrire. Le nouvel ordre de choses donnant à chaque citoyen le droit de devenir électeur, administrateur, législateur, directeur, on conçoit que ce n'est pas tout d'être habile à le devenir; qu'il faut une éducation préparatoire; qu'on ne naît pas plus législateur qu'on ne naît pas plus législateur qu'on ne naît pas plus législateur qu'on ne naît pour de chose, s'ils ne sont développés et cultivés par une éducation analogue. Toute assemblée primaire dont la plupart des membres ne savent ni lire, ni écrire, risque de faire de mau-

392

Notes.

vais choix, ouvre une porte de plus aux manœuvres des intrigans, et dépend du petit nombre de votans qui sauront ce que la majorité se

de votans qui sauront ce que la majorité ne sait pas.

(9) Personne ne peut contribuer plus efficacement à faire tomber dans les campagnes l'usage du patois que les pasteurs; il en est quelquetuns qui y ont déjà réussi en partie dans leur paroisse, et qui, en raisonnant familièrement avec les pères et les mères, en metrant en jeu avec dextérité l'émulation des enfans, en fournissant des preuves de fait des inconvéniens de tout genre qui résultent de l'ignorance de la langue française, ont détruit le préjugé enraciné, qu'un paysan n'a besoin que du patois de son village.

Chateau-d'Oex 7 20út 1799.

P. B.



2. Commentaire du document:

Maïla Kocher Étudiante en Histoire à l'Université de Lausanne

Contexte historique: «situer le document dans le temps»

La Suisse du XVIII^e siècle se présente comme une ère de changements importants, qui sont de différents ordres et qui mènent à de nouvelles réflexions, notamment autour du thème de l'éducation.

- 1. Des bouleversements démographiques tout d'abord, traduits par une augmentation notable de la population. Ce phénomène s'explique par le recul des épidémies et la diminution de la mortalité infantile, ainsi que par l'augmentation de l'espérance de vie, phénomènes tous dus notamment aux progrès accomplis en matière d'hygiène. L'une des conséquences de ces améliorations de la qualité de vie est que l'enfance est appréhendée avec un œil nouveau. Une réflexion large est menée autour de l'éducation, avec pour enjeu central le fait que l'enfant est un futur citoyen et qu'il est amené à être utile à la société, laquelle doit ainsi veiller à sa bonne éducation.
- 2. Des changements d'ordre économiques interviennent, dans la mesure où le pays ne se base plus sur les lois de l'autarcie, mais voit ses objectifs modifiés avec les nouvelles possibilités d'exportation et d'expansion. La production dépasse ainsi le cadre géographique restreint pour s'étendre au-delà des frontières. C'est le courant mercantile qui promeut et encourage largement cette expansion économique qui implique une augmentation de la production agricole, puisqu'il ne s'agit plus pour le pays d'être autosuffisant, mais bien de produire plus, pour exporter. Ce changement de perspective entraîne une réforme nécessaire de l'agriculture, devenue un domaine qui doit être instrumentaliser à des fins économiques. Pour contrecarrer la mouvance mercantile, le courant physiocrate cherche à revaloriser l'agriculture considérée comme une ressource essentielle. Il met en avant l'importance des arts mécaniques. Le XVIIIe siècle voit ainsi ces deux courants s'affronter. Notons que la Société économique de Berne qui met au concours la question remportée par l'auteur du premier document étudié ici se situe dans la lignée des idées physiocrates du moment, et voit dans la réforme de l'éducation des populations rurales, un moyen de revoir le système agricole. La question de l'éducation devient donc directement politique.
- 3. Enfin, les bouleversements culturels sont considérables. De très nombreux cercles de réflexion se forment témoins de l'émulation intellectuelle que ce siècle voit se développer. Nous avons cité ici la *Société économique de Berne*, mais il en existe également de nombreux autres. Parmi elles, la *Société Helvétique*, première organisation fédérale dont l'une des caractéristiques est la dimension patriotique qu'elle défend.





Le XVIIIe siècle se présente ainsi comme une nébuleuse complexe de nouveautés : début de la mécanisation, nécessité d'une rentabilité renouvelée, ouverture des marchés à une plus large exportation. L'agriculture, activité essentielle des communautés paysannes rurales connaît des changements importants, d'où la nécessité de s'interroger sur l'éducation de ces derniers, qui devient un enjeu politique important.

La place de l'éducation

Parallèlement à ces multiples bouleversements, une nouvelle approche de l'enfance et de l'éduction se met en place. L'enfant, en tant qu'il est un futur citoyen, doit recevoir une éducation qui lui permette de devenir un acteur au sein de cette société en mutation. L'éducation apparaît alors comme un processus social capable de construire l'harmonie universelle grâce à la participation de l'individu. Cette responsabilité accordée à l'individu, désormais considéré comme un citoyen du monde, participe du mouvement émancipateur qui s'opère avec la Réforme et la libération sociale du joug exclusif de l'Eglise. Derrière cette responsabilité nouvelle se cache l'idée d'utilité qui s'affirme dès le XVIIe, idée selon laquelle « la prospérité de l'Etat dépend du travail productif des individus qui la composent. Dans cette perspective, il n'est pas d'autre façon d'être utile à l'Etat que de travailler. La pédagogie s'allie à cette idée».²

La question de l'éducation des populations rurales se pose également en termes d'utilité publique, dans la mesure où, dans le cadre de la réforme prévue de l'agriculture, les techniques se complexifient et la compréhension du fonctionnement de l'agriculture moderne nécessite une compréhension supplémentaire. En effet, alors que la forme traditionnelle de l'agriculture se transmet de père en fils, l'agriculture renouvelée par les réformes techniques rend cette transmission obsolète, dans la mesure où la complexification entraîne des nouveautés jusque-là inconnues. En ce sens, cette éducation est pensée spécifiquement pour la campagne. L'autre intérêt de l'éducation des paysans est de rationaliser les esprits et de combattre par là les superstitions fréquentes chez la population des campagnes. Enfin, l'humanisme des Lumières et les réflexions de Rousseau ou Pestalozzi stimule encore la problématique éducative.

Jusqu'alors, les quelques écoles de commune dispensent aux écoliers les rudiments de l'écriture, de la lecture et du calcul, ainsi que le catéchisme. De nombreux enfants des campagnes ne fréquentent par ailleurs les bancs de l'école qu'occasionnellement, forcés d'aider leurs parents pour faire vivre la famille.

¹ GRANDIERE, Marcel, « Regard sur l'enfant au siècle des Lumières », in Education et pédagogies au siècle des Lumières : actes du Colloque 1983 de l'Institut des sciences de l'éducation, Université catholique de l'Ouest, Angers : Presse de l'Université catholique de l'Ouest, 1985, 285 p, pp.

² VIGUERIE DE, Jean, "La pédagogie des Lumières considérée par rapport à son siècle", in in Education et pédagogies au siècle des Lumières : actes du Colloque 1983 de l'Institut des sciences de l'éducation, Université catholique de l'Ouest, Angers : Presse de l'Université catholique de l'Ouest, 1985, 285 p, pp. 49-57,p. 55



Commentaire: «interpréter le document»

DOCUMENT 1

Le premier document qui nous occupe, celui de Mochard, part du constat que l'éducation dans les milieux ruraux est quasi inexistante et nécessite une importante élaboration. Son texte se présente comme un manuel d'éducation qui appréhende cette dernière de manière globale, divisant l'enfance en trois périodes distinctes. L'intérêt d'un tel texte réside dans l'approche de l'auteur qui considère l'éducation, à la fois dans sa globalité, et à la fois dans ses moindres détails et spécificités. Rappelons que ce texte s'inscrit dans le cadre de la réflexion menée par la *Société économique de Berne* autour des moyens de réformer l'agriculture du pays. A ce titre, l'auteur intègre les différentes dimensions que comprend l'éducation d'un enfant de la campagne, notamment la dimension physique, intellectuelle, religieuse et morale. Je vais tenter de montrer en quoi l'éducation telle qu'elle est traitée ici s'applique spécifiquement aux enfants des campagnes.

Chez Mochard, les considérations physiques occupent une place importante. Il fait à ce titre largement référence au domaine médical et met en garde les mères sur des considérations hygiénistes nouvelles. Ces dernières doivent habituer l'enfant à une certaine rigueur et ne pas trop l'accoutumer au confort, et cela, dès son plus jeune âge. À cet égard, l'auteur oppose presque systématiquement les habitudes citadines aux habitudes rurales, valorisant les usages et coutumes des campagnes qui se distinguent en tout point des valeurs bourgeoises. Ainsi, l'éducation physique se fait principalement par le travail. L'enfant habitué à la pratique agricole pourra ainsi contribuer aux efforts de l'agriculture du pays. Toutefois, Mochard introduit à cette éducation un pan théorique, destiné à familiariser l'enfant aux techniques nouvelles. Cette alliance de la théorie et de la pratique s'inscrit parfaitement dans la perspective d'une éducation agronomique que Mochard défend. Cette optique, d'une éducation centrée sur le travail agricole est également censée pallier la crainte de la dangerosité du savoir dont le risque est un phénomène d'exode par des individus qui décideraient de poursuivre la voie des études. La formation « spécifique » préconisée par Mochard se présente donc comme un moyen de faire des enfants des campagnes, des citoyens responsables qui travaillent pour le développement d'une agriculture réformée.

Mais l'éducation des jeunes paysans rencontre toutefois des obstacles qui préoccupent Mochard. Parmi ceux-ci, la négligence des parents, qui ne voient pas l'intérêt de la scolarisation, le mépris dont le paysan est la cible, et la grande pauvreté qui sévit dans les campagnes. Ce texte, dont les principaux acteurs sont les parents, s'adresse directement à eux et les encourage ainsi à valoriser l'éducation de leurs enfants.





DOCUMENT 2

Le texte de Bridel est postérieur de plus de trente ans à celui de Mochard. Il part d'un constat nettement moins négatif, estimant que l'éducation des enfants des campagnes connaît déjà des acquis importants. La démarche est de ce fait différente, puisqu'il part de ces acquis pour dresser les lacunes de l'éducation scolaire villageoise, et ainsi mettre en avant les réformes qui lui semblent nécessaires. Ces dernières sont ainsi prises en compte, et Bridel ne se positionne pas en faveur d'un bouleversement total du système scolaire des campagnes, mais à un affinement. Concernant les matières qui doivent êtres enseignés, Bridel rejoint quelque peu Mochard, en ce sens qu'il préconise de privilégier une éducation physique, intellectuelle, civique et religieuse. Il s'agit de transmettre les enseignements élémentaires que sont la lecture, l'écriture et le calcul. L'éducation intellectuelle doit viser à inculquer aux enfants les bases d'un raisonnement rationnel, qui contribuerait à éradiquer définitivement les superstitions que Bridel conçoit comme un véritable fléau. À ce titre, il juge utile que les écoles intègrent des manuels accessibles aux enfants paysans qui leur inculgueraient les rudiments théoriques de l'agriculture, mais également de connaissances élémentaires sur leurs pays. On retrouve là l'aspect patriotique cher aux Etrennes Helvétiennes, et à Bridel, dont la position est par moment très conservatrice.

Bridel reconnaît également des obstacles à la bonne éducation des enfants paysans. La plus grande tare de ce système réside en l'absence d'aptitude des enseignants. La première mesure concerne donc la formation d'un corps enseignant qui soit uniforme. D'autre part, Bridel déplore le mépris communément attribué au métier d'enseignant dans les campagnes et estime que seule une revalorisation, au travers d'une formation sérieuse, permettrait à davantage d'individus de se consacrer à cette tâche. En outre, il considère que l'Etat doit intervenir pour punir les parents qui n'envoient pas leurs enfants à l'école, au même titre qu'il ne doit pas reconnaître comme citoyen actif un jeune homme qui ne saurait ni lire, ni écrire. Enfin, la mendicité des enfants et l'usage du patois constituent pour lui deux obstacles majeurs, qu'il s'agit d'éradiquer. Les acteurs convoqués ici sont d'un autre ordre que dans le texte de Mochard, puisqu'il s'agit principalement des autorités, dont il est demandé ici la contribution. Les parents n'ont plus le premier rôle.

À la lumière de ce commentaire, nous pouvons tirer un bref bilan comparatif de ces deux textes. En premier lieu, leur distance temporelle et le constat de base des auteurs permettent de supposer de sensibles améliorations dans le domaine de l'éducation dans le temps qui sépare les deux textes. Ainsi Mochard voit-il dans l'éducation en milieu rural un vaste espace à conquérir, alors que Bridel prend en compte un certain nombre d'acquis et se propose de penser l'éducation à partir de ces derniers.





Nous avons également vu que Mochard met l'accent sur une éducation agronomique, spécifique aux individus des campagnes, alors que Bridel privilégie l'éducation scolaire basique. Une nouveauté soulevée par nos deux auteurs concerne l'introduction de l'éducation civique, perçue comme un nouvel objectif qui rejoint l'objectif, à terme, de faire des écoliers des citoyens responsables. Chez Bridel, la dimension patriotique de l'éducation est perceptible, et se manifeste notamment au travers de l'apprentissage des spécificités suisses, géographiques, politiques. Enfin l'éducation morale dans les deux textes semble renforcer l'éducation religieuse alors importante.

3. ANNEXES

Parmi les textes retenus pour le concours lancé par la Société économique de Berne en 1763, des extraits sont accessibles en ligne.

« Extraits de plusieurs pieces qui ont concouru aux prix indiqué pour l'année 1763 par ordre de la Société oeconomique de Berne sur cette question : meilleure méthode pour l'éducation des habitants de la campagne. »(en ligne : http://digibiblio.unibe.ch/digibern/)

Les Mémoires de la Société économique de Berne permettent de mieux comprendre les enjeux autour de l'agriculture et de sa réforme

« Mémoires et observations recueillies par la société économique de Bern »e, Berne : 1762-1764